

**MINISTERE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES
ETUDES ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

COMITE DE REVUE DU PROGRAMME « PILOTAGE ET SOUTIEN »

RAPPORT-BILAN A MI-PAROURS 2018

PERIODE CONSIDEREE : 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2018

Juillet 2018

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
INTRODUCTION	1
I. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU RAPPORT	2
II. PRESENTATION DU PROGRAMME	6
II.1. Objectif du programme.....	6
II.2. Actions et objectifs opérationnels.....	6
III. AVANCEMENT A MI-PARCOURS 2018 DU PROGRAMME	7
III.1. Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère.....	7
III.2. Action 2 : Gestion des ressources humaines.....	17
III.3. Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières.....	19
III.4. Action 4 : Gestion des marchés publics.....	20
III.5. Action 5 : Communication.....	21
III.6. Action 6 : Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques	22
III.7. Action 7 : Gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives	25
III.8. Action 8 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau.....	29
III.9. Action 9 : Promotion du partenariat.....	30
IV. SYNTHESE DE L'AVANCEMENT DU PROGRAMME	34
IV.1. Synthèse de l'exécution physique.....	34
IV.2. Synthèse de l'exécution financière.....	36
V. SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	40
VI. SUIVI DES PROCEDURES DE DEVOLUTION DES MARCHES	42
VII. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS	43
VIII. DIFFICULTES ET PROPOSITION DE SOLUTIONS	44
VIII.1. Difficultés.....	44
VIII.2. Proposition de solutions.....	44
IX. PROGRAMMATION REVISEE	45
Tableau 12 : Programmation révisée 2018 du programme pilotage et soutien.....	45
CONCLUSION	53
ANNEXES	iv
Annexe N° 1: Axes stratégiques du PGEA.....	iv
Annexe N° 2: Cadre de mesure de la performance du PGEA.....	x
Annexe N° 3: Programmation des principales actions/activités du programme 2016-2020	xii

Annexe N° 4: Montants des fonds transférés aux communes par le MEA, exercice 2018 pour l'AEP.....	xvii
Annexe N° 5: Montants des fonds transférés aux communes par le MEA, exercice 2018 pour l'AEUE.....	xxiii

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	: Approvisionnement en Eau Potable
AEPA	: Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AMOC	: Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage Communale
ANPTIC	: Agence Nationale pour la Promotion des Techniques de l'Information et de la Communication
ASCE/LC	: Autorité Supérieure de Contrôle de l'Etat et de lutte contre la Corruption
BPO	: Budget Programme par Objectif
CNP	: Comité National de Pilotage
CID	: Circuit Informatisé de la Dépense
CO	: Comité d'Orientation
CSD-EEA	: Cadre Sectorielle de Dialogue « Environnement, Eau et Assainissement »
DAC	: Dossiers d'Appel à Concurrence
DAD	: Direction des Archives et de la Documentation
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DAO	: Dossier d'Appel d'Offre
DCPM	: Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle
DCPP	: Direction de la coordination des Projets et Programmes
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGIH	: Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques
DISE	: Dispositif Intégré de Suivi-Evaluation
DMP	: Direction des Marchés Publics
DREA	: Direction Régionale de l'Eau et de l'assainissement
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DSI	: Direction des Services Informatiques
FPDCT	: Fond Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales
GAR	: Gestion Axée sur les Résultats
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
IGS	: Inspection Générale des Services
IRC	: Supporting water, sanitation and hygiene services for lifes
ITS	: Inspection Technique des Services
MEA	: Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MDENP	: Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes
MINEFID	: Ministère de l'Economie des Finances et du Développement
ONG/AD	: Organisation Non Gouvernementale/Association de Développement
PGEA	: Programme Gouvernance du secteur « Eau et Assainissement »
PDRH	: Plan de Développement des Ressources Humaines
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PNDES/EA	: Plan National de Développement Economique et Social volet « Eau et de Assainissement »
PNE	: Politique Nationale de l'Eau
PN-GIRE	: Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PPM	: Plan de Passation des Marchés
SG	: Secrétariat Général
UNICEF	: United Nations Children's Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Actions et objectifs opérationnels du Programme Pilotage et Soutien	6
Tableau 2 : Situation des appui-conseils réalisés par les structures déconcentrées du MEA.....	11
Tableau 3 : Situation des appui-conseils réalisés par les autres services déconcentrés de l'Etat	15
Tableau 4 : Situation des formes d'intercommunalités développées dans les régions.....	16
Tableau 5 : Niveau d'implication des DREA dans la mise en œuvre des activités des ONG/AD.....	30
Tableau 6 : Situation des appui-conseils réalisés par les ONG	32
Tableau 7 : Synthèse de l'avancement du programme par produit et par action	34
Tableau 8 : Synthèse de l'exécution financière par produit et par action	37
Tableau 9 : Situation des indicateurs du programme au 30 juin 2018.....	40
Tableau 10 : Analyse du Plan de Passation des Marchés de 2018	42
Tableau 11 : Mise en œuvre des recommandations issues du CNP et du CSD	43
Tableau 12 : Programmation révisée 2018 du programme pilotage et soutien.....	45

INTRODUCTION

Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la Politique de l'Etat Burkinabé en matière d'eau et d'assainissement, conformément au décret n°2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions des membres du gouvernement. Pour accomplir sa mission, le MEA s'est doté de cinq (05) programmes opérationnels dont celui « Pilotage et Soutien ».

Ce programme constitue un facteur d'impulsion de l'ensemble des acteurs du sous-secteur « Eau et Assainissement » vers plus d'efficacité, d'efficience, de durabilité et de reddition des comptes. Il est placé sous la responsabilité du Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS).

Le programme est piloté par un Comité de revue composé des acteurs intervenant dans la mise en œuvre de ses actions. Les travaux et rapport issues des comités de revues sont reversée aux sessions du Comité National de Pilotage (CNP) conjoint des cinq (05) programmes, qui réunit les représentants de l'Etat et les autres parties prenantes (collectivités territoriales, société civile, partenaires techniques et financiers).

Par ce rapport, le responsable du programme entend porter à la connaissance des instances d'orientation et de pilotage que sont le Comité de revue et le CNP, les informations relatives à l'avancement des activités 2018, des reformes stratégiques et investissements structurants définis dans le plan opérationnel en cohérence avec le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).

Ce rapport a pour objet de présenter l'état de mise en œuvre des activités 2018 au 1^{er} semestre et la programmation réajustée pour le reste de l'année.

Il est organisé autour de plusieurs sections faisant ressortir entre autres, l'état d'avancement du programme au premier semestre, la synthèse des exécutions physique et financière, la situation des marchés, la situation des indicateurs et des recommandations, les difficultés rencontrées assorties de proposition de solutions et la programmation révisée pour le 2nd semestre.

I. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU RAPPORT

La méthodologie retenue pour la rédaction du présent rapport comporte trois (03) phases.

La première phase a consisté à tenir une rencontre de présentation du nouveau canevas de rapportage aux structures de mise en œuvre du programme, suivi de la transmission de ce canevas pour la collecte des données.

La seconde phase a porté sur la tenue de l'atelier de rédaction du projet de rapport. Cet atelier a permis de (i) adapter la programmation au nouveau canevas, (ii) compiler et traiter les données collectées, (iii) faire l'état de mise en œuvre des activités au 1^{er} semestre et (vi) réajuster la programmation 2018.

Enfin, une rencontre d'assurance qualité a été organisée avec l'ensemble des responsables des actions du programme pour amender le projet de rapport avant sa transmission aux membres du Comité de revue.

Pour le calcul des différents taux, la méthodologie adoptée est celle du Taux Global de Réalisation des Objectifs (TGRO) du Ministère en charge de la Fonction Publique. Ainsi :

- Taux d'exécution physique de l'activité au 1^{er} semestre, taux d'avancement annuel 2018 de l'activité

Le taux d'exécution physique de l'activité au 1^{er} semestre correspond au rapport entre la réalisation physique au 1^{er} semestre et la programmation semestrielle de l'activité. Soit $TauxS_i$ le taux physique de l'activité i .

$$TauxS_i = \frac{\text{réalisation physique}}{\text{programmation physique du semestre 1}}$$

Quant au taux d'avancement annuel de l'activité i ($TauxA_i$), il s'agit du rapport entre la réalisation du semestre et la programmation annuelle de l'activité. Il est calculé comme suit :

$$TauxA_i = \frac{\text{réalisation physique de l'activité}}{\text{programmation physique annuelle de l'activité}}$$

- Taux d'exécution physique des activités 2018 du produit au 1^{er} semestre, Taux d'avancement annuel 2018 des activités du produit

Le taux d'exécution physique des activités 2018 du produit j au 1^{er} semestre correspond à la moyenne arithmétique des taux d'exécutions physiques des activités qui le composent. Soit $TauxS_j$ ce taux et n le nombre d'activités de ce produit programmées au 1^{er} semestre.

$$TauxS_j = \frac{\sum_{i=1}^n TauxS_i}{n}$$

Le taux d'avancement annuel 2018 des activités du produit j ($TauxA_j$) quant à lui correspond à la moyenne arithmétique des taux d'avancement annuel de ses activités, soit :

$$TauxA_j = \frac{\sum_{i=1}^m TauxA_i}{m}$$

Avec m le nombre d'activités programmées pour l'année 2018.

- Taux d'exécution physique des activités 2018 de l'action au 1^{er} semestre, Taux d'avancement annuel 2018 des activités de l'action

Le taux d'exécution physique des activités 2018 de l'action au 1^{er} semestre correspond à la moyenne arithmétique des taux d'exécution physique des produits au 1^{er} semestre de l'action. Soit $TauxS_k$ le taux de l'action k et l le nombre de produit.

$$TauxS_k = \frac{\sum_{j=1}^l TauxS_j}{l}$$

Le taux d'avancement annuel 2018 des activités de l'action k quant à lui correspond à la moyenne arithmétique des taux d'avancement annuel 2018 des taux d'avancement des produits de l'action.

$$TauxA_k = \frac{\sum_{j=1}^l TauxA_j}{l}$$

- Taux d'exécution physique du programme au 1^{er} semestre, taux d'avancement annuel du programme

Le taux d'exécution physique des activités 2018 du programme au 1^{er} semestre correspond à la moyenne arithmétique des taux d'exécution physique des actions au 1^{er} semestre. Soit $TauxS_p$ le taux du programme et q le nombre d'actions du programme.

$$TauxS_p = \frac{\sum_{k=1}^q TauxS_k}{q}$$

Le taux d'avancement annuel des activités 2018 du programme correspond à la moyenne arithmétique des taux d'avancement annuel des actions.

$$TauxA_p = \frac{\sum_{k=1}^q TauxA_k}{q}$$

Pour ce qui est du taux d'exécution financière, il est calculé sur la programmation du semestre.

Ainsi :

- Soit $TauxF_i$, le taux d'exécution financière de l'activité i

$$TauxF_i = \frac{\text{montant engagé pour l'activité } i}{\text{montant budgétisé de l'activité } i} * 100$$

- Soit $TauxF_j$, le Taux d'exécution financière des activités du produit j

$$TauxF_j = \frac{\sum_{i=1}^n \text{montant engagé pour l'activité } i}{\sum_{i=1}^n \text{montant budgétisé de l'activité } i} * 100$$

Avec n le nombre d'activités du produit j

- Soit $TauxF_k$, le Taux d'exécution financière des activités de l'action k

$$TauxF_k = \frac{\sum_{j=1}^l \text{montant engagé pour le produit } j}{\sum_{j=1}^l \text{montant budgétisé du produit } j} * 100$$

Avec l le nombre de produit programmé dans l'action

- Soit $TauxF_p$, Taux d'exécution financière des activités du programme p

$$TauxF_p = \frac{\sum_{k=1}^q \text{montant engagé pour l'action } k}{\sum_{k=1}^q \text{montant budgétisé pour l'action } k} * 100$$

Avec q le nombre d'actions du programme.

Note

Pour certaines activités à indicateurs de résultats, le bilan est fait en appréciant les efforts ou phases atteints. Cela va certes en contradiction avec le mode d'évaluation relatif à ces indicateurs qui ne tient compte que du produit fini, mais permet de rendre compte des efforts fournis par les structures de mise en œuvre.

Cette mesure étant exceptionnellement utilisée pour le présent bilan, il est recommandé à chaque structure d'observer plus de rigueur dans le choix du type d'indicateur et la période d'évaluation lors de la programmation.

II. PRESENTATION DU PROGRAMME

II.1.Objectif du programme

L'objectif stratégique du Programme Pilotage et Soutien est d'améliorer la gouvernance du sous-secteur de l'eau et de l'assainissement.

II.2.Actions et objectifs opérationnels

Pour atteindre l'objectif stratégique du programme, neuf (09) objectifs opérationnels sont définis et mis en œuvre à travers neuf (09) actions. Le tableau ci-dessous présente les actions du programme et leurs objectifs opérationnels.

Tableau 1 : Actions et objectifs opérationnels du Programme Pilotage et Soutien

N°	Actions	Objectifs opérationnels
1	Pilotage et coordination des actions du ministère	Améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur
2	Gestion des ressources humaines	Assurer une gestion efficiente, efficace et de qualité des ressources humaines du ministère
3	Gestion des ressources matérielles et financières	Assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles
4	Gestion des marchés publics	Assurer une gestion optimale des marchés publics
5	Communication	Améliorer la communication interne et externe du secteur
6	Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques	Améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance des programmes et capitalisation des données statistiques du secteur
7	Gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives	Assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère
8	Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau	Assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement
9	Promotion du partenariat	Améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur

Source : DGESS, 2016.

Les axes stratégiques, le cadre de mesure de la performance et la liste des actions/activités du programme, sont respectivement présentés en annexe 1, 2 et 3.

III. AVANCEMENT A MI-PARCOURS 2018 DU PROGRAMME

L'état de réalisation à mi-parcours 2018 du programme est fait par action, produit et activité.

III.1. Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère

Onze (11) produits sont définis dans le cadre de cette action. Dans la suite, il est dressé le bilan des produits pour lesquels des activités ont été programmées pour l'année 2018.

Produit 1. 1 : Un audit approfondi du dispositif institutionnel sectoriel est réalisé

- **réaliser l'audit organisationnel et institutionnel du sous-secteur « Eau et Assainissement »**

Au premier semestre de 2018, le rapport diagnostic préliminaire sur deux régions (Est et Centre-est) est disponible. Le consultant en charge de la réalisation de l'audit a terminé la phase terrain pour l'élaboration du rapport diagnostic global. Ledit rapport sera disponible en juillet. Pour l'entière réalisation de cette activité il s'agira de (i) valider le rapport diagnostic global et (ii) valider le document de stratégie des réformes. Cette activité est maintenant prévue s'achever en 2019. Pour le second semestre, il est prévu d'atteindre 80% du processus.

Produit 1. 3: Une cohérence/synergie est assurée dans la conception et la mise en œuvre des programmes de la politique de l'eau.

- **élaborer trois (03) outils de pilotage des activités des structures**

Cette activité qui était prévue au second semestre a été entièrement réalisée au premier semestre. En effet, les trois outils élaborés sont : le canevas de suivi des recommandations, le canevas de suivi des dossiers majeurs et le canevas de suivi des décisions du conseil des ministres. Le coût de réalisation de cette activité s'élève à **4 millions de francs CFA** correspondant à un taux d'exécution financière de 40%.

- **contrôler et auditer les structures et la réalisation des activités du MEA**

Au premier semestre un contrôle des structures du MEA a été réalisé par l'Autorité Supérieure de Contrôle de l'Etat et de lutte contre la Corruption (ASCE/LC) avec l'accompagnement de l'Inspection Technique des Services (ITS) du MEA. En outre, les activités suivantes du programme 2018 ont été menées. Ce sont principalement :

- La mission de vérification des allégations de la situation actuelle de l'ONEA suite au mémorandum d'un groupe des cadres de l'office ;
- La formation et cartographie de risques des trois (03) programmes sur les cinq (05) du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement ;
- La mission de contrôle et vérification de l'exécution de douze (12) barrages de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques dans les régions du Burkina. Il s'agit ici d'une mission démarrée en fin 2017 et qui s'est poursuivie en début 2018.

Pour l'ensemble de ces activités, le taux d'exécution physique est de 100%.

- **suivre la mise en œuvre du PNDES/EA**

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du PNDES dans le sous-secteur de l'eau et de l'assainissement, les différents rapports mensuels prévus ont été élaborés. Il s'agit des rapports mensuels faisant l'état de mise en œuvre du PNDES/EA. Le taux d'exécution physique du 1^{er} semestre est 86% et celui de l'avancement annuel de 46%. L'activité n'a pas engendré de coût financier. Il convient de poursuivre les efforts pour la réalisation de tous les rapports au second semestre.

- **suivre la mise en œuvre des recommandations des instances**

Il était prévu pour le premier semestre la tenue de deux (02) rencontres de suivi des recommandations des instances. Au cours du semestre les deux (02) réunions programmées ont été tenues. Le taux d'exécution physique du semestre est donc de 100%, celui de l'avancement annuel est 67%. Cette activité n'a pas engendré de coût financier.

- **Renforcer les capacités des ressources humaines du Secrétariat Général**

Au cours du semestre, aucune session de formation n'a été organisée par le Secrétariat Général. Conformément aux attributions de la Direction des Ressources Humaines (DRH), cette activité a été reversée dans son programme d'activités à travers son plan de formation.

Produit 1. 4 : La collaboration interministérielle et intra-ministérielle pour une mise en œuvre harmonieuse de la politique de l'eau s'est améliorée

- **tenir quatre (04) sessions du Comité d'Orientation (CO) du programme**

Il était prévu la tenue de deux (02) sessions du CO chaque semestre. La première session du comité s'est tenue le 1^{er} mars 2018. Le taux d'exécution physique est donc de 50%, celui de l'avancement annuel est de 25%. Le coût de réalisation de l'activité est de **5,172 millions francs CFA** représentant un taux d'exécution financière de 86,2%. Au regard de la complexité du processus, il est souhaitable de retenir une seule session par semestre.

- **tenir les sessions du Cadre Sectoriel de Dialogue « Environnement, Eau et Assainissement » (EEA CSD-EEA)**

Concernant cette activité, le 30 mars 2018, la session annuelle 2017 du cadre sectorielle de dialogue Environnement Eau et Assainissement a été tenue. La session à mi-parcours 2018 est prévue pour le mois de juillet 2018. Le taux de réalisation physique du semestre est donc de 100% et celui de l'avancement annuel de 50%. Le taux d'exécution financière de l'activité est de 18,80% correspondant à un montant de **2,82 millions francs CFA**.

- **suivre la mise en œuvre des recommandations issues des études, audits, missions de supervision, revue et assemblée des projets et programmes**

Un rapport de suivi a été élaboré au premier semestre conformément à la programmation. Le taux d'exécution physique du semestre est de 100%, celui de l'avancement annuel est de 33,33%. Le taux d'exécution financière de l'activité est de 10,92% correspondant à un coût de réalisation de **1,092 millions francs CFA**.

- **suivre les relations de coopération avec les partenaires**

Au premier semestre 2018, il avait été estimé que le MEA pourrait participer à cinq (05) relations de coopération. Au cours du semestre, le ministère a participé à l'ensemble des rencontres de coopération (Turquie, Belgique, Cote d'Ivoire et Chine Taiwan) qui ont eu lieu, représentant 80% des prévisions. Cette réalisation correspond à un taux d'avancement annuel de 26,67%. Le coût de réalisation de cette activité s'élève à **0,5 millions francs CFA**, soit un taux d'exécution financière de 5%.

- **tenir les sessions du Comité National de Pilotage de la Stratégie Nationale de l'Eau**

La session annuelle 2018 du Comité National de Pilotage des programmes du MEA a été tenue le 29 mars 2018 pour apprécier et valider la performance 2017 des programmes et la programmation 2018 des activités. Le taux de réalisation physique du semestre est donc de 100%, celui de l'avancement annuel est de 50%. Le coût de réalisation est de **1,88 millions francs CFA** représentant 12,53% du coût prévisionnel de l'activité.

Pour le 2nd semestre, il reste la tenue de la session à mi-parcours du CNP prévu en juillet.

- **organiser les revues sectorielles des projets et programmes**

La revue sectorielle des projets et programmes prévue au cours du premier semestre n'a pas été organisée en raison de l'entrée en vigueur de la réglementation générale des projets et programmes exécutés au Burkina Faso. En effet, il est prévu par an, soit une revue, soit une assemblée sectorielle des projets et programmes de développement. La revue de l'année 2018 sera organisée au second semestre.

- **Activités hors programmation menées au niveau régional**

D'autres activités ont également été réalisées au niveau régional. Il s'agit entre autres de :

- l'invitation et la participation des Direction Régionales de la Santé et de l'Education, aux différents ateliers de ciblage et de répartition des ouvrages d'AEPA au titre de l'année 2018 ;
- l'invitation et la participation des ministères partenaires (santé, éducation, agriculture, environnement, etc.) aux sessions des Comités Régionaux de Pilotage (CRP).

Par ailleurs, la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre (DREA-CEN) a organisé une formation sur la vulgarisation des stratégies de Promotion d'Hygiène et d'Assainissement (PHA). Cette formation a connu la participation des enseignants et des membres des Association des Parents d'Elèves (APE) des écoles bénéficiaires de blocs de latrines à réaliser par la DREA.

Produit 1. 6 : Les services techniques déconcentrés sont capables d'apporter efficacement un appui-conseil aux collectivités territoriales pour le développement du service public d'eau et d'assainissement

- **Activités hors programmation menées au niveau régional**

Tableau 2 : Situation des appui-conseils réalisés par les structures déconcentrées du MEA

Structure de mise en œuvre	Type d'appui-conseil	Nombre de communes bénéficiaires	Observations
DREA et DPEA BOUCLE DU Mouhoun	Appui à l'élaboration de Dossiers d'Appel à Concurrence (DAC) pour la réalisation et / ou réhabilitation des ouvrages d'AEPA	11	Kassoum, Lanfiera Tougan, Toeni, Kiembara, Nouna, Dokuy, Doumbala, Bomborokuy, Madouba, Sanaba
	Appui pour le recrutement de fermier pour la gestion des AEPS PEA	28	Les provinces concernées : Banwa, Kossi, Mouhoun, Nayala et Sourou
	Réception des ouvrages AEPA	5	Ouarkoye, Kombori, Doumbala, Madouba, Di et Kona
	Appui aux communes pour le diagnostic d'AEPS en vue de leur réhabilitation	2	Kouka, Toeni (village de Louta)
	Tenue de l'atelier sur l'AMOC en AEPHA	47	Atelier tenu en mai 2018 à Moundasso (Commune de Dédougou)
	Participation aux conseils Municipaux	15	Kombori, Djibasso, Madouba, Doumbala, Dokuy, Bomborokuy, Nouna, Sono, Sanaba, Solenzo, Balave, Tansila, Kouka, Lankoué et Kiembara
DREA et DPEA CASCADES	Elaboration des dossiers d'appel d'offre	17	Toutes les Communes ayant bénéficié des fonds transférés du MEA, MS, MENA, Fond Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT) ont été appuyé.
	Dépouillement et analyse des offres		

Structure de mise en œuvre	Type d'appui-conseil	Nombre de communes bénéficiaires	Observations
	suivi et réception des travaux de réalisations des ouvrages		
	formation des acteurs locaux		
DREA et DPEA CENTRE	Appui pour le recrutement de prestataires des travaux de réalisation et de suivi contrôle de forages	3	Les communes de Koubri, Tanghin-Dassouri, Saaba et le conseil régional du Centre ont reçu l'appui de la DREA-CEN pour le recrutement des prestataires
	Appui pour le recrutement de prestataires des travaux et suivi contrôle de réalisation des latrines familiales semi-finies	2	Les communes de Komsilga et Komki-IPala ont été accompagnées pour le recrutement des prestataires
	Elaboration de DAC et le recrutement de prestataires		DREA-CEN
DREA et DPEA Centre-Ouest	Participation aux séances de dépouillements d'offres	4	Pella, Poa, Sabou, Ténado
	Participation aux réceptions provisoires et définitives des ouvrages d'AEP et AEUE	6	Pella, Sabou, Ramongo, Nandiala, Bieha, Poa
DREA et DPEA CENTRE-SUD	Appui à l'élaboration de dossiers d'appel à concurrence pour la réalisation et / ou réhabilitation des ouvrages d'AEPA	7	

Structure de mise en œuvre	Type d'appui-conseil	Nombre de communes bénéficiaires	Observations
	Sorties pour le suivi des travaux de réalisation des ouvrages d'AEPA	10	
	Communication en session de conseils municipaux pour une efficience dans la gestion des ouvrages d'AEP	3	
	Elaboration de DAO	10	
	Suivi de la construction des superstructures de latrines	10	
	Appui aux actions de mise en œuvre de la Réforme	10	
DREA et DPEA HAUTS-BASSINS	Information et sensibilisation des bénéficiaires des latrines semi-finies de l'ABS 2018	1	Commune de Lena avec 350 latrines semi-finies
	Information sur le projet de protocole type de collaboration pour l'AMOC en matière d'AEPHA	33	Publics cibles : maires, agents de la santé et de l'éducation, partenaires techniques et financiers
	Atelier de collecte d'informations sur les ouvrages AEPA	33	SG de mairies, ONG, projets et associations
	Appui conseil pour l'élaboration d'un plan d'opérationnalisation de la stratégie de gestion du service d'eau potable	1	commune de Bekuy

Structure de mise en œuvre	Type d'appui-conseil	Nombre de communes bénéficiaires	Observations
DREA et DPEA PLATEAU CENTRAL	Dépouillement, réception, supervision de travaux de latrine,	3	Loumbila, Nagréongo et Kogho
DREA et DPEA Sahel	Rencontre d'échange avec les populations des Tin-Akoff, Boundoré, Oursi, Arbinda et Pobé Mengao sur la mise en affermage des AEPS	5	Cette rencontre a été initié par la DREA en vue d'informer et de sensibiliser les différentes populations sur l'affermage et recueillir leur accord. De façon globale les différentes populations étaient d'accord pour ce système de gestion
	Atelier de formation des membres des bureaux exécutifs des AUE de Falagountou et Gorom-Gorom	2	Cet atelier a été réalisé avec l'appui financier du projet ECED-S et a regroupé plus de 85 participants dans les différentes communes de Falagountou et de Gorom-Gorom
	Suivi des associations d'usager de l'Eau des communes de Gorom-Gorom et Falagountou	2	L'Appui a été réalisé avec l'appui financier du projet ECED-S
DREA et DPEA SUD-OUEST	Mise en œuvre de la réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques	5	Communication sur la gestion des AEPS par affermage
DREA et DPEA SUD-OUEST	Assistance à l'élaboration des DAC et Réalisation des ouvrages	5	
DREA et DPEA SUD-OUEST	Appui à l'élaboration des rapports d'exécution des fonds transférés	10	Suivi des fonds transférés

Source : Rapports bilan régionaux à mi-parcours 2018 du programme pilotage et soutien.

Les activités menées par les autres structures déconcentrées dans le domaine sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Situation des appui-conseils réalisés par les autres services déconcentrés de l'Etat

Ministère	Région	Type d'appui-conseil	Nombre de communes bénéficiaires	Observation
Education	Cascades	Formation des élèves sur l'hygiène et l'assainissement	1	Formation des membres du bureau du club "DEEN KAN"
Santé	Cascades	Sensibilisation de la population pour la promotion et la consommation de l'eau potable	1	Dans le cadre du projet recherche action les agents de la DREA en collaboration avec ceux de la DRS ont sensibilisé la population de Niankorodougou

Source : Rapports bilan régionaux à mi-parcours 2018 du programme pilotage et soutien.

Produit 1. 8 : Le transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités territoriales est intégralement réalisé en privilégiant l'apprentissage par l'action

Pour la situation des ressources transférées aux collectivités territoriales par le MEA, le montant par région, communes et nombre d'ouvrages est donné suivant l'arrêté interministériel N°2018-116/MINEFID/MATD/MEA portant répartition de la somme de Deux milliards trois cent millions (2 300 000 000) de francs CFA, représentant les ressources financières transférées aux communes pour la réhabilitation de forages et la promotion de l'assainissement familial au titre du Budget de l'Etat, exercice 2018 (confère Annexes 4&5).

Produit 1. 9 : L'intercommunalité y compris les formes ad 'hoc/souples de mutualisation des moyens sont activement promues

- **Activités hors programmation menées au niveau régional**

L'intercommunalité en cours a connu quelques avancées. La situation des actions dans ce sens sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Situation des formes d'intercommunalités développées dans les régions

Régions	Communes concernées	La forme de l'intercommunalités
BMH	Bondoukuy - Ouarkoye	Agent technique en assainissement (Agent recruté depuis 2014 avec l'accompagnement du projet Sanya Kagni)
	Boromo – Fara – Poura	Agent technique Eau et assainissement (Mis à disposition des trois communes par le projet Sani-Faso depuis 2014). Il n'y a pas une convention officielle signée. Il s'agira de formaliser cette forme d'intercommunalité entre les 3 communes par un acte officiel
Cascades	Moussodougou-Bérégadougou	Gestion conjointe des ouvrages hydrauliques (Processus entamé, en phase de consolidation)
Centre	Communes de la Région	Gestion des AEPS par un seul fermier (FASO-HYDRO)
Centre-Ouest	20 communes	Recrutement d'un fermier pour la gestion d'AEPS (dossier de recrutement validé)
Haut-Bassins	Founzan-Koti	intercommunalités des services techniques eau et assainissement
	Koumbia-Boni	intercommunalités des services techniques eau et assainissement
	Békuy-Béréba	intercommunalités des services techniques eau et assainissement
Plateau-Central	Communes de l'Oubritenga	Intercommunalité dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la culture avec l'appui de la coopération Nouvelle Aquitaine (processus en cours)

Source : Rapports bilan régionaux à mi-parcours 2018 du programme pilotage et soutien.

Produit 1. 11 : Les outils et mécanismes de reddition des comptes pour les fonds transférés aux collectivités territoriales sont élaborés et mis en œuvre.

- **élaborer un rapport de suivi des fonds transférés exercice 2017**

Le rapport a été effectivement élaboré le 31 mai 2018 avec un cout de **0,908 millions francs CFA**. Le taux d'exécution financière est de 15,13%. La faiblesse du taux financier est due à une réduction du nombre de participants prévu pour la rédaction du rapport en relation avec le montant octroyé par le partenaire.

- **réaliser l'audit des fonds transféré aux communes**

Au cours du premier semestre aucune réalisation n'a été faite. Cette activité est reprogrammée pour le 2nd semestre.

III.2. Action 2 : Gestion des ressources humaines

Deux produits sont attendus pour cette action, mais l'évaluation concernera le premier produit, seul à avoir des activités programmées en 2018.

Produit 2.1 : Un plan de développement des ressources humaines du ministère de l'eau et de l'assainissement est élaboré et mis en œuvre.

- **élaborer le Plan de Développement des Ressources Humaines (PDRH) du MEA**

En 2017 l'assistance technique a été recrutée. Au premier semestre 2018, il était attendu la réalisation de l'étude à 20%. En fin de semestre, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les parties prenantes pour finaliser les Termes de référence pour le recrutement du consultant. L'étude est prévue démarrer au 2nd semestre.

- **élaborer le plan de formation 2018-2020**

Cette activité est entièrement réalisée. Elle n'a pas engagé de coût financier. Pour le second semestre, une activité est prévue pour la mise en œuvre du plan.

- **recruter 332 agents dont 13 au premier semestre**

Au titre des concours professionnel, l'administration des épreuves pour le recrutement de trois (03) Techniciens Supérieur de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural (TSHER) et de cinq (05) Ingénieurs du Génie rural (IGR) a eu lieu le 10 Juin 2018. Les résultats définitifs sont attendus dans le mois de juillet.

Pour les concours directs 2018, la réception des dossiers de candidature s'est déroulée du 28 mai au 16 juin 2018 et permettra de pourvoir aux postes de 25 TSHER et 10 IGR. Le nombre de 332 agents à recruter (concours professionnels, directs et mesures nouvelles) sera revu à la baisse pour tenir compte de l'autorisation du Gouvernement accordée au MEA. Les concours sur mesures nouvelles seront ouverts au second semestre.

- **mettre en œuvre le programme de formation 2018**

Pour cette activité, il était attendu de mettre en œuvre 10% du programme de formation au premier semestre. L'activité n'a connu de démarrage en raison du retard dans le déblocage des crédits budgétaires. L'activité est reprogrammée pour le 2nd semestre.

Néanmoins, il faut souligner que dans le cadre de l'amélioration des capacités managériales des responsables, le MEA en partenariat avec la GIZ, a réalisé une session de formation sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) au profit des directeurs généraux et déconcentrés du ministère du 28 mai au 1^{er} juin 2018 à Ouagadougou.

- **créer et mettre à jour les dossiers individuels au profit des agents**

Il était prévu de créer et mettre à jour 30% des dossiers individuels au profit des agents, au cours du premier semestre. A ce jour, 45 dossiers individuels ont été ouverts pour 45 agents correspondant à un taux d'exécution physique du semestre de 20,43% et un taux d'avancement annuel de 6,13%. L'activité n'a pas engagé de coûts financiers. Les principales difficultés sont l'insuffisance du matériel (armoires, chemises cartonnées), d'espace de stockage et l'absence de budget.

- **mettre en place la mutuelle du MEA**

Les projets de texte de la Mutuelle sont validés en réunion de cabinet et doivent être validés en assemblée générale. Les activités réalisées pour la mise en place de la mutuelle ont atteint un taux d'exécution physique de 90% et a coûté **1,908 millions francs CFA**, soit un taux d'exécution financière de 13%. Pour le reste, il s'agira de convoquer l'Assemblée Générale pour valider les statuts et règlement intérieur et prendre l'arrêté de mise en place du bureau.

- **apurer les avancements de 2017 et antérieurs de 450 agents**

Cette activité était programmée pour le 2nd semestre mais elle a connu une réalisation significative au cours du 1^{er} semestre. En effet, 98% des agents concernés ont vu leurs avancements constatés.

- **élaborer l'avant-projet 2019 de dépenses du personnel**

Cette activité était programmée pour le 2nd semestre mais elle a été entièrement réalisée au cours du premier semestre. Le taux d'exécution financière est de 100% correspondant à un montant de **5 millions de francs CFA**.

III.3. Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières

Elle compte sept (07) produits. Dans la suite, il est dressé le bilan des produits pour lesquels des activités ont été programmées pour l'année 2018.

Produit 3. 3 : les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation effective du Budget Programme sont renforcées

- **former le personnel du MEA sur le Circuit Informatisé de la Dépense (CID)**

Il était prévu la formation de 30 personnes pour ce semestre. Au cours du 1^{er} semestre, l'activité n'a pas connu de mise en œuvre du fait de la régulation des crédits budgétaires. Pour la réalisation effective de l'activité, programmée aussi bien pour le 1^{er} et le 2nd semestre, il convient de prendre des dispositions en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires.

Produit 3. 5 : l'exécution budgétaire est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...) au niveau de la DMP et la DAF

- **exécuter le Plan de débloqué de fonds 2018 du Ministère**

Pour l'exécution du Plan de Débloqué de fonds 2018 du Ministère, il était prévu d'atteindre un taux d'exécution de 50% à l'issue du 1^{er} semestre. Au terme du semestre, le taux d'exécution du Plan ressort à 12,52%. En effet, la mise en œuvre de l'activité a connu des difficultés notamment l'indisponibilité des rapports de vérification du Ministère, la transmission hors délais de clôture budgétaire des demandes de déblocages par certaines structures. A cela, il faut ajouter les mouvements sociaux des acteurs de la chaîne d'exécution du budget surtout au MINEFID. La levée de ces difficultés pourrait permettre d'accélérer l'exécution du Plan.

- **élaborer la revue à mi-parcours de l'exécution du budget**

Cette activité était programmée pour le 2nd semestre, mais elle a été entièrement réalisée au 1^{er} semestre. Cela est dû au fait que la revue à mi-parcours de l'exécution du budget a été demandé au mois de juin concernant la période du 1^{er} janvier au 31 Mai 2018. Le taux d'exécution financière est de 100% pour un coût de 3,5 millions de F CFA.

III.4. Action 4 : Gestion des marchés publics

Cette action compte deux (02) produits. Dans la suite, il est dressé le bilan des produits pour lesquels des activités ont été programmées pour l'année 2018.

Produit 4. 2 : l'exécution des plans de passation des marchés publics est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...) au niveau de la DMP

- **élaborer les Dossiers d'Appel à Concurrence (DAC)**

Il était prévu l'élaboration de 193 DAC au cours de ce semestre. Au terme de celui-ci, il ressort qu'il y'a eu l'élaboration effective de 77 DAC, soit un taux d'exécution physique du semestre de 39,89% et un taux d'avancement annuel de 33,33%.

Ces faibles taux de réalisation sont liés entre autres à la régulation budgétaire ayant engendré l'absence des crédits pour certains dossiers et à la non transmission à temps des spécifications techniques et des besoins par les structures bénéficiaires. Pour une accélération de la mise en œuvre de cette activité, il apparait primordiale que les structures bénéficiaires soient proactives en mettant à la disposition de la DMP dans des délais raisonnables leurs besoins et les spécifications techniques nécessaire à l'élaboration des DAC. Par ailleurs, il est nécessaire d'œuvrer à la levée des régulations budgétaires.

- **proposer l'attribution des différents marchés aux prestataires**

Au compte du 1^{er} semestre, sur 162 marchés prévus pour être proposer à attribution aux prestataires, 59 marchés ont été effectivement proposés à attribution, soit un taux d'exécution physique du semestre de 36,42% et un taux d'avancement annuel de 22,52%. A ce niveau, il convient de relever que cette activité est la suite logique de celle précédente et par conséquent, elle a été impactée par les difficultés qui ont entaché la mise en œuvre de l'élaboration des DAC. En plus de cela, les mouvements sociaux dans la chaîne de la dépense publique notamment au MINEFID ont entraîné la non attribution de tous les DAC disponibles.

- **suivre l'exécution des marchés**

Tous les marchés proposés à attribution au cours de ce semestre ont fait ou font l'objet d'un suivi conformément à la programmation. Par conséquent, par rapport aux prévisions et en cohérence avec les attributions, 59 marchés ont fait l'objet de suivi soit un taux d'exécution physique du semestre de 36,42% et un taux d'avancement annuel de 22,52% tout comme les attributions des marchés.

III.5. Action 5 : Communication

Cette action compte trois (03) produits. Dans la suite, il est dressé le bilan des produits pour lesquels des activités ont été programmées pour l'année 2018.

Produit 5. 1 : Un plan stratégique de communication est élaboré et mis en œuvre (communication sociale, communication intersectorielle et communication institutionnelle)

- **finaliser la stratégie de communication du MEA**

En octobre 2017, le rapport diagnostic a été élaboré. Au cours du 1^{er} semestre 2018, il était prévu la finalisation de la stratégie. Cette activité connaît des difficultés dans la mise en œuvre, liée à la non approbation du contrat du consultant. Toutefois, l'atelier d'amendement du rapport diagnostic a eu lieu en mai. Le taux d'exécution physique du 1^{er} semestre de l'activité est de 25%, celui de l'avancement global de la stratégie est de 50%. Pour la suite, il reste l'élaboration du document de la stratégie assortie du plan de communication et sa validation en atelier national.

- **produire et diffuser le bulletin d'information du MEA**

Il était prévu la production et la diffusion de deux (02) bulletins d'information au 1^{er} semestre. En fin de semestre, les maquettes sont disponibles en version électronique. Cependant, elles ne sont pas encore imprimées pour des raisons de recrutement de prestataire. Néanmoins, une note technique a été transmise à la DAF à cet effet en mai. L'ensemble des activités menées au cours du semestre atteint un taux d'exécution physique de 70%. Le taux d'avancement annuel s'élève à 35%. Cependant, le processus n'a pas engendré de coût.

- **assurer la couverture médiatique des activités du Ministère**

Toutes les grandes activités du MEA ont été couvertes (sessions annuelles 2018 du CNP et du CSD-EEA, visite du barrage de Koakin, lancement PNDES-EA 2018, la conférence publique sur l'AEP de Koubri etc.). Le taux d'exécution physique du semestre est de 100%, celui de l'avancement annuel de 50%. Le montant engagé est de **3,31 millions francs CFA**, correspondant à un taux d'exécution financière de 33,18%. La non disponibilité d'une ligne budgétaire au niveau de la DCPM pour la couverture médiatique des activités constitue la principale difficulté.

- **animer le site web du Ministère.**

Le site web est régulièrement animé. Le taux d'exécution physique du semestre est de 100%, celui de l'avancement annuel de 50%. Cependant, les difficultés techniques rencontrées se situent au niveau de l'accessibilité au site liée à son hébergement au sein de l'Agence National pour la Promotion des Technologie de l'Information et de la Communication (ANPTIC). Des concertations ont été engagées avec les responsables de l'ANPTIC et la DSI pour lever ces difficultés. En perspective, il est envisagé l'amélioration du contenu et la page d'accueil du site.

III.6. Action 6 : Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques

Cette action compte six (06) produits. Dans la suite, il est dressé le bilan des produits pour lesquels des activités ont été programmées pour l'année 2018.

Produit 6. 2 : Le dispositif de suivi-évaluation de la politique nationale de l'eau est fonctionnel et permet le renseignement des indicateurs retenus y compris les indicateurs d'effet et d'impact ainsi que ceux liés aux aspects transversaux

- **élaborer un rapport contenant des indicateurs DISE provenant des revues documentaires**

Cette activité n'a pas connu de réalisation au cours du 1^{er} semestre. Elle devrait se réaliser à l'issue de la phase pilote du DISE qui a accusé un retard. L'activité a été reprogrammée pour le second semestre.

- **mettre en place et animer le comité de coordination centrale du Dispositif Intégré de Suivi-Evaluation (DISE)**

Le projet d'arrêté portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du comité de coordination centrale du DISE est disponible. Le taux d'exécution physique du semestre est de 50%, celui de l'avancement annuel également. Cette phase n'a pas engendré de coût.

Il convient pour la suite d'accélérer le processus de signature de l'arrêté et de rendre disponible les moyens pour animer le comité.

- **élaborer le document méthodologique pour le calcul des poids des activités du Ministère**

Au cours du semestre un projet de document a été élaboré par une équipe restreinte de la DGESS. Le taux d'exécution physique du semestre est de 70%. Cela n'a pas engendré de coût financier. Le projet obtenu devrait être validé par l'ensemble des structures du ministère. Pour le second semestre, le document sera finalisé et envoyé aux différentes structures pour validation et adoption.

- **finaliser l'annuaire statistique et le tableau de bord 2016**

Il était prévu pour le semestre la prise en compte des données manquantes dans le cadre de l'annuaire statistique et la tenue de l'atelier de validation. Au terme du premier semestre, seule la prise en compte des données manquantes est effective.

Concernant, le tableau de bord, un projet de document est disponible, mais l'absence de ressources financière n'a pas permis de poursuivre le processus.

Pour l'ensemble de l'activité, le taux d'exécution physique du semestre est de 40%. Cela n'a pas engendré de coût financier. Pour la suite, il est prévu la tenue de l'atelier de validation des documents.

- **élaborer les rapports bilan du Ministère**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités, le MEA élabore quatre (04) rapports bilan trimestriels. Au cours du premier semestre les deux rapports bilan ont été élaborés, soit un taux de réalisation physique de 100%. Par rapport à la programmation annuelle, le taux d'avancement est de 50%. L'activité n'a pas engendré de coût financier.

- **élaborer le Rapport Annuel de Performance (RAP) 2017 du MEA**

Le rapport annuel de performance (RAP) 2017 du MEA été élaboré dans le mois de mai. Le cout de réalisation s'élève à **2,8715 millions francs CFA**, soit un taux d'exécution financière de 41,02%.

- **élaborer les rapports bilan du Ministère, tranche fixe, tranches variables (PAPS-EA)**

Le rapport bilan, tranche fixe, tranches variables (PAPS-EA) a été élaboré dans le mois d'avril dans le cadre du décaissement des Appui Budgétaire Sectoriel (ABS). Ce rapport fait l'Etat de l'atteinte des cibles qui conditionnent les décaissements. Le taux d'exécution financière est de 35,62% correspondant à un coût de **2,494 millions francs CFA**.

Produit 6. 3 : La qualité des indicateurs d'accès à l'eau et à l'assainissement s'améliore progressivement et les méthodes de calcul s'harmonisent avec l'INSD

- **obtenir le visa statistique du CNS pour la conduite des opérations de collecte de données du secteur AEPA**

Au cours du semestre, aucune activité n'a été menée pour l'obtention du Visa car elle devrait se réaliser après la phase test du DISE qui a connu des retards. Cette activité est reprogrammée pour 2019 compte tenu de la longueur du processus.

Produit 6. 4 : Le potentiel des TIC est exploité pour le suivi et la diffusion des données du secteur

- **mettre à jour la base de données des projets et programmes**

Aucune réalisation n'est effective dans ce cadre en raison de la non disponibilité de la base de données. L'activité est reprogrammée pour 2019.

Produit 6. 5. : La fonctionnalité de la DGESS est renforcée et cette structure est reconnue comme une force de proposition pour l'amélioration de la qualité statistique des indicateurs et du renforcement de l'analyse prospective

- **élaborer le répertoire des projets et programmes**

Au 1^{er} semestre, le répertoire des projets et programmes intervenant dans le sous-secteur de l'eau et de l'assainissement a été élaboré. Le taux de réalisation est donc de 100%. Cependant, l'activité n'a pas engendré de coût financier.

- **élaborer la cartographie des projets et programmes**

Le processus d'élaboration la cartographie des projets et programmes a été lancé au cours du semestre. Un projet de rapport est disponible. Le taux de réalisation physique est de 50%. Ce processus n'a pas encore engendré de coût financier. Pour l'entière réalisation de l'activité, il convient de finaliser le rapport au second semestre.

- **organiser des sessions de formation des points focaux de la DGESS**

Il était prévu l'organisation d'un atelier de formation des points focaux de la DGESS au 1^{er} semestre. En raison d'un conflit de calendrier et de la non disponibilité des modules de formation cette activité n'a pas pu être menée. Pour le second semestre, il s'agira de finaliser les modules et d'organiser la formation des acteurs.

Produit 6. 6 : La politique nationale, les stratégies et instruments sectoriels sont continuellement adaptés en capitalisant les innovations et les leçons tirées de l'expérience

- **finaliser le document de la stratégie nationale de l'eau**

Au cours du semestre, un projet de document de la stratégie nationale de l'eau a été élaboré par un comité restreint. Le projet de document est envoyé aux membres du comité élargi d'élaboration pour amendements. Le taux d'exécution physique est de 70%, celui financier est de 22,77% représentant un montant de **3,416 millions francs CFA**. Dans la suite du processus, le projet sera soumis aux membres du comité d'élaboration pour amendement, validé en atelier national et soumis à la Commission Nationale de Planification du Développement (CNPDP) avant son adoption en conseil des ministres.

- **élaborer le Plan d'action ministériel de la politique sectorielle EEA**

Le processus d'élaboration du plan d'actions a été déclenché au cours du semestre, un projet de document provisoire est disponible. Le taux d'exécution physique est estimé à 50%. Ce processus n'a pas encore engendré de coût. La principale difficulté est liée au manque de financement. Pour l'achèvement de cette activité, la suite du processus prévoit la finalisation du document, l'atelier de validation et son adoption. L'ensemble de ces activités restantes seront réalisées au cours du second semestre.

III.7. Action 7 : Gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives

Cette action compte neuf (09) produits. Dans la suite, il est dressé le bilan des produits pour lesquels des activités ont été programmées pour l'année 2018.

Produit 7. 1 : le MEA dispose d'un schéma directeur informatique

- **finaliser le Schéma Directeur Informatique du MEA**

Au premier semestre, un atelier de restitution des livrables a eu lieu le 2 février 2018. Les consultants ont présenté les résultats des travaux. Les insuffisances majeures ont été soulevées par le comité de suivi de l'étude. Une équipe technique interne a été mise en place pour prendre en compte les insuffisances constatées. Les amendements de l'équipe interne ont permis de finaliser le document. L'atelier de validation qui devrait se tenir au premier semestre n'a pas eu lieu en raison de l'absence de budget. Le taux d'exécution physique du semestre est de 71%. Le taux d'avancement global est de 90%. En perspective pour le second semestre, il s'agit d'organiser l'atelier national de validation.

Produit 7. 2 : les applications métier du MEA sont développées

- **développer le logiciel de gestion sectorielle des ressources humaines du MEA**

Les termes de références ont été élaborés par la DSI et transmis à la DRH pour le recrutement du consultant chargé de développer le logiciel dans le cadre de l'élaboration du PDRH. Le taux de réalisation physique est de 25%. L'ensemble des activités menées n'a pas engagé de coûts financiers. En perspectives, il s'agira pour l'assistance technique COWI de recruter le consultant pour développer le logiciel sous la supervision technique de la DSI. Compte tenu de la difficulté de mobilisation de l'assistance technique pour mener l'activité en 2018, elle sera réalisée en 2019.

- **réaliser une application mobile et desktop des acteurs de l'assainissement**

L'activité n'a pas connu de mise en œuvre au cours de ce semestre suite à la régulation budgétaire. Le taux de réalisation est donc de 0%. L'activité est reprogrammée pour 2019.

- **développer le logiciel de gestion intégrée (Base de données) des projets et programmes du MEA**

Pour le développement de la solution l'infrastructure technique est mise en place à travers l'installation et la configuration des outils de programmation (ORACLE DATABASE, IDE FOMRS). Les fonctionnalités « gestion des utilisateurs » et « paramètres généraux » ont été développées. L'ensemble des actions menées a atteint un taux d'exécution physique du semestre de 75%, celui de l'avancement global annuel est de 45%. Pour l'instant, l'activité n'a pas engendré de coûts. La cible pour ce semestre n'a pas été atteinte à cause de la régulation budgétaire de toutes les lignes budgétaires de la DSI. Pour la suite, il s'agit d'intégrer les dispositions de la nouvelle réglementation des projets et programmes et développer les autres fonctionnalités en collaboration avec la DGESS/DCPP.

- **Mener une étude conceptuelle pour la réalisation de l'application de gestion des barrages**

Cette activité est reprogrammée pour 2019 pour des raisons de difficultés financières.

Produit 7. 3 : Toutes les structures du MEA sont connectées au réseau

- **réaliser le câblage et de normaliser les réseaux locaux dans les structures du MEA**

Il s'agissait pour ce semestre de réaliser le câblage et de normaliser les réseaux locaux dans deux (02) structures du MEA. Le taux de réalisation physique de l'activité est de 0%. La non réalisation du câblage réseau des deux structures s'explique par l'absence des crédits budgétaires car la mise en œuvre effective nécessite le recrutement d'une entreprise. Néanmoins, les études conceptuelles de câblage réseau des structures suivantes (SP/GIRE, DGA, DREA/PCL, DREA/Hauts bassins et DREA Est) ont été effectuées par la DSI. Cela permettra l'élaboration des DAO. Ces études effectuées à l'interne permettront l'élaboration des DAO. En perspective, une demande d'accompagnement a été faite à l'adresse du Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes (MDENP) pour permettre le câblage de certaines structures déconcentrées.

Produit 7. 5 : L'exploitation et la maintenance du système informatique du MEA sont assurées

- **assurer la maintenance du parc informatique du MEA**

Au cours du 1^{er} semestre, la maintenance curative des postes de travail, l'activation et la mise à jour des outils de sécurité (anti-virus), le rétablissement des pannes liées au réseau informatique sont réalisés. L'ensemble des actions a atteint un taux d'exécution physique de 100% et un taux d'avancement annuel de 44%. L'activité a été menée sans coûts financiers. Pour le reste de l'année, il s'agira de poursuivre les activités et d'appuyer aussi les structures déconcentrées.

- **déployer et rendre opérationnel le logiciel de gestion du courrier**

Pour le 1^{er} semestre, il était attendu le déploiement et l'opérationnalisation du logiciel de gestion du courrier (SICO) dans six (06) structures. Toutes les structures concernées ont été couvertes. L'exploitation et l'administration de SICO. Il s'agit du SG, de la DAF, de la DGESS, de la DSI, de la DRH et de la DCPM. Le taux d'exécution physique est de 100%, celui de l'avancement annuel de 60%. L'activité a été menée sans coûts financiers. En perspective, il est prévu le déploiement et l'opérationnalisation du logiciel dans deux autres structures centrales (DREA/Centre et DGIH).

- **administrer le sous domaine de la messagerie gouvernementale du MEA**

L'administration du sous domaine de la messagerie gouvernementale est effective. La plateforme de messagerie professionnelle « eau.gov.bf » est l'espace dédiée aux échanges du personnel du MEA. L'activité n'a pas engendré de coût financier.

- **Intégrer les ordinateurs dans l'annuaire eau.gov.bf**

Activité initialement prévue pour être réalisée au second semestre est reprogrammée pour 2019 pour des raisons d'absence de ressources financières.

Produit 7.6. : Les capacités du personnel pour l'usage optimal et sécurisé des TIC sont renforcées

- **Mettre en place et former des correspondants informatiques dans les structures du MEA**

Activité initialement prévue pour être réalisée au second semestre est reprogrammée pour 2019 pour des raisons d'absence de ressources financières.

- **Former les utilisateurs des logiciels métiers déployés**

Activité initialement prévue pour être réalisée au second semestre est reprogrammée pour 2019 pour des raisons d'absence de ressources financières.

Produit 7. 8 : Toute la masse documentaire du MEA en attente est numérisée

- **numériser les archives du MEA**

La numérisation des archives du MEA est prévue au second semestre. Au regard du faible état d'avancement du traitement des archives, l'activité est reprogrammée pour 2019.

- **organiser une journée porte ouverte sur la documentation**

L'activité était prévue au second semestre mais elle sera annulée pour cette année en raison de l'insuffisance des documents traités et numérisés qui devraient être présentés lors de cette journée.

- **traiter toutes les archives du Cabinet, du Secrétariat General, de la DMP de la DSI stockées à la DAD**

Pour ce semestre, cette activité a été partiellement réalisée car sur un total de 1 875 m linéaires (15 000 boîtes d'archives) à traiter, 993 m linéaires (7 950 boîtes d'archives) ont pu être traités. Le taux de réalisation physique de l'activité est de 53% et celui de l'avancement annuel est de 40%. Les montants engagés s'élèvent à 0,2 millions de francs CFA, soit un taux d'exécution financière de 2,85%. Pour le second semestre, il s'agira de traiter le reste des archives.

Produit 7. 9 : Le MEA dispose d'outils de gestion des archives

- **élaborer et valider les outils de gestion des Archives avec la participation de tous les membres du réseau**

Il était prévu au 1^{er} semestre 2018, l'élaboration et la validation de cinq outils de gestion des archives. A ce jour, aucun outil n'a été élaboré à cause du non déblocage des crédits suite aux grèves des agents des finances. Pour le reste de l'année, des termes de référence ont été élaborés et transmis à la DAF, des correspondances et questionnaires envoyés aux membres du réseau pour la tenue effective de l'atelier d'élaboration.

III.8. Action 8 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau

L'action comporte quatre (04) produits dont ceux ayant des activités programmées en 2018 font l'objet d'évaluation à mi-parcours.

Produit 8. 1 : Le document de stratégie pour la promotion du Genre et des Droits humains dans le secteur de l'eau est élaboré et mis en œuvre

- **élaborer la stratégie pour la promotion du genre et des droits humains dans le sous-secteur**

Programmée pour le 2nd semestre de l'année 2018, cette activité est reportée pour l'année 2019, et sera financée par le Programme Assainissement 2019-2021 de la GIZ.

III.9. Action 9 : Promotion du partenariat

Neuf (09) produits sont définis dans le cadre de cette action. Dans la suite, il est dressé le bilan des produits pour lesquels des activités ont été programmé pour l'année 2018.

Produit 9.1. : Un cadre de dialogue spécifique entre le ministère en charge de l'eau et le secteur privé est établi et fonctionne

- **élaborer le répertoire des ONG/AD et Mettre en place un cadre concertation entre le ministère et les ONG et associations intervenant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement**

Au 1^{er} semestre cette activité n'a pas connu de réalisation pour cause de régulation budgétaire. Pour la réalisation de cette activité il est prévu au cours du 2nd semestre la mise en place du cadre de concertation à travers l'élaboration et l'adoption de l'arrêté y relatif.

Produit 9. 8 : Les ONG et associations respectent les modalités formelles de collaboration avec les institutions publiques sectorielles (municipalités, directions régionales, directions générales, etc.) et les mécanismes de suivi et contrôle sont mis en œuvre

- **activités hors programmations menées au niveau régional**

Au niveau régional le niveau d'implication des DREA est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Niveau d'implication des DREA dans la mise en œuvre des activités des ONG/AD

DREA	ONG/AD	Domaine d'intervention	Niveau d'implication avec la DREA
BMH	SOS SAHEL	AEUE	Participation aux rencontres Accompagnement dans les activités (Choix de la technologie, formation des maçons, supervision sur le terrain et activités Soft)
	ACCEDES	AEP	Participation aux rencontres
	Terre des Hommes	AEP et AEUE	Participation aux rencontres ; Accompagnement dans la planification et le suivi des activités comme l'ATPC
	OCADES	AEP et AEUE	Participation aux rencontres
	VARENA Asso	AEP	Participation aux rencontres
Cascades ¹	Water aid	-	Existence de modalités formelles de collaboration avec les municipalités la DREA
	MUNYU	-	
	OCADES	-	

Source : Rapports bilan régionaux à mi-parcours 2018 du programme pilotage et soutien.

¹ Des contacts sont entremis pour formaliser les relations de la direction régionale avec RES PUBLICA.

De même, au cours de ce premier semestre de l'année 2018, la direction régionale du Sahel a été approchée par plusieurs ONG et associations partenaires pour la formation, le suivi et l'élaboration de terme de référence pour la réalisation d'infrastructures d'AEP et d'Assainissement. A ce titre, on note cinq (05) protocoles de collaborations signés entre la DREA et les autres partenaires pour cette année 2018. De plus, le choix des différents sites de réalisation d'ouvrages s'est fait en collaboration avec les collectivités territoriales.

Produit 9. 9 : Les ONG et associations affiliées au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement contribuent au développement des services et assurent la veille et le contrôle citoyen et la pression citoyenne sur les autorités publiques (pour le Genre, les Droits humains, la reconnaissance des enjeux du secteur par les autorités politiques, etc.)

- **Organiser deux colloques entre les principaux générateurs de connaissances dans les domaines prioritaires identifiés**

Cette activité est portée par IRC et l'UNICEF, en collaboration avec le MEA. Il était prévu la tenue d'un colloque au cours du 1^{er} semestre ; cette activité a connu un retard. Cependant, les activités préparatoires du colloque sont en cours. Le thème est déterminé et s'intitule comme suit : « Vers l'hygiène et l'assainissement durable pour tous ! Bilan des expériences et réponses aux problèmes critiques du Burkina Faso ». Le document d'annonce et d'appels à contribution a été élaboré et largement diffusé. Ce premier colloque se tiendra du 19 au 21 septembre à Ouagadougou.

- **assurer la veille, la compilation régulière et la dissémination des produits de capitalisation**

Au cours du 1^{er} semestre une phase de collecte de documents et produits à capitaliser a été réalisée par IRC et le MEA en vue de leur dissémination.

- **Activités hors programmation réalisées au niveau régional**

Dans la région du Sahel, les ONG et associations affiliées au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement contribuent au développement des services et assurent la veille et le contrôle citoyen et la pression citoyenne sur les autorités publiques (pour le Genre, les Droits humains, la reconnaissance des enjeux du secteur par les autorités politiques, etc.) La contribution des ONG et Associations de développement n'est pas négligeable dans le développement des services de l'Eau potable et l'Assainissement. En effet pour le bilan au premier semestre, plus de 70% des réalisations sont issus des interventions des ONG et Associations de développement.

Aussi, a l'occasion du 21^{ème} Comité Régionale de Pilotage du PN/AEPA en 2017, l'Unicef avait fait un plaidoyer à l'endroit des acteurs présents en les invitant à adhérer à l'approche Assainissement Pilote par les communautés. En termes de résultat de ce plaidoyer, on note qu'au cours de cette période de l'année 2018, la tendance est à la vulgarisation de ce nouvel outil.

Dans la région des Hauts-Bassins, le projet WATER AID a démarré une activité dénommée «concours école propre » dans deux communes de la région (Toussiana, Péné) afin de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement dans les différentes écoles concernées (37 écoles). Ce projet intervient aussi dans la réalisation de forages « forages optimisés) dans le processus recherche- action dans l'objectif de desservir les populations pauvres et éloignées (dans les hameaux de culture de Péné et Toussiana) des grands centres en eau potable à faible coût.

Des appuis techniques sont également apportés à certaines communes par les ONG/AD.

Tableau 6 : Situation des appui-conseils réalisés par les ONG

Région	structure de mise en œuvre	Type d'appui-conseil	Nombre de communes bénéficiaires	Observations
Haut-Bassins	WHH	Recyclage des SANYTON et des Clubs scolaires de santé dans le cadre du plan de sauvetage de PINAF	6	Communes de Djigouéra, Kourinion, Karangasso Vigué, Faramana, Fo, Koundougou
		Sensibilisation auprès des ménages bénéficiaires de latrines semi finies		
	Groupe Eau et Ingénierie Sociale	Promotion de l'Hygiène et Assainissement en milieu scolaire	1	Il s'agit de l'école primaire de Lanfiéra (club d'hygiène)
		Technique de construction de latrines Sanplat améliorées	3	Maçons
		Promotion de l'Hygiène et Assainissement	3	Hygiénistes, comité eau
	PHA/BID-UEMOA	Intermédiation Sociale (IMS) auprès des ménages bénéficiaires de latrines	-	Communes de Karangasso Sambla, Banzon, Dandé (SOS Sahel)
	Water Aid	Sensibilisation et réalisation du concours école propre	3	Communes de Bobo, Péné et Toussiana
ADAE	Formation sur le rôle et responsabilité des AUE dans le cadre de la réforme	2	Communes de Péné et Toussiana	

Source : Rapports bilan régionaux à mi-parcours 2018 du programme pilotage et soutien.

Produit 10 : La matrice d'arbitrage basée sur le nombre de personnes restant sans accès à l'eau et à l'assainissement pour réduire les disparités entre communes est systématiquement appliquée

- **Activités hors programmation réalisées au niveau régional**

La plupart des régions tiennent des journées de ciblage dans le but de réduire les disparités intra et intercommunales d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Ces journées connaissent la participation de tous les acteurs au niveau régional (maires, Hauts commissaires, Secrétaire générale de région, président de la rencontre et les autres acteurs partenaires intervenants dans la région). Le processus de ciblage est basé sur un certain nombre de principe dont le principal est la priorisation des provinces, communes, villages, quartiers à faible taux d'accès suivant la base de données de l'Inventaire National des Ouvrages (INO).

IV. SYNTHÈSE DE L'AVANCEMENT DU PROGRAMME

La situation de l'exécution physique et financière du programme est faite dans les tableaux suivants :

IV.1. Synthèse de l'exécution physique

Globalement, le taux d'exécution physique des activités du programme au 1er semestre est de 36,85% et celui de l'avancement annuel se situe à 30,95%. Les taux par action et produits sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Synthèse de l'avancement du programme par produit et par action

Produits/Actions	Taux d'exécution physique des activités du 1er semestre	Taux d'avancement annuel des activités du programme 2018 (%)
PROGRAMME 5 : PILOTAGE ET SOUTIEN		
Objectif stratégique : Renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles du ministère		
Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère		
Objectif opérationnel : Améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur		
Produit 1.3 : Une cohérence/synergie est assurée dans la conception et la mise en œuvre des programmes de la politique de l'eau	71,43%	53,21%
Produit 1.4 : La collaboration interministérielle et intra-ministérielle pour une mise en œuvre harmonieuse de la politique de l'eau s'est améliorée	53,75%	23,13%
Produit 1.11 : Les outils et mécanismes de reddition des comptes pour les fonds transférés aux collectivités territoriales sont élaborés et mis en œuvre	50,00%	50,00%
Total Action 1 :	58,39%	42,11%
Action 2 : Gestion des ressources humaines		
Objectif opérationnel : Assurer une gestion efficiente, efficace et de qualité des ressources humaines du ministère		
Produit 2.1 : Un plan de développement et de gestion prévisionnelle de ressources humaines des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement est élaboré et mis en œuvre	37,22%	49,75%
Total Action 2 :	37,22%	49,75%
Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières		
Objectif opérationnel : Assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles		
Produit 3.3. : Les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation effective du guide du BPO sont renforcées	0%	0%
Produit 3.5. : L'exécution budgétaire est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...) au niveau de la DMP et la DAF	25,04%	56,96%

Produits/Actions	Taux d'exécution physique des activités du 1er semestre	Taux d'avancement annuel des activités du programme 2018 (%)
Total Action 3 :	12,52%	28,48%
Action 4 : Gestion des marchés publics		
Objectif opérationnel : Assurer une gestion optimale des marchés publics		
Produit 4.2. : L'exécution des plans de passation des marchés publics est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...) au niveau de la DMP	37,58%	26,12%
Total Action 4 :	37,58%	26,12%
Action 5 : Communication		
Objectif opérationnel : Améliorer la communication interne et externe		
Produit 5.1. : Un plan stratégique de communication est élaboré et mis en œuvre (communication sociale, communication intersectorielle et communication institutionnelle)	73,75%	40,00%
Total Action 5 :	73,75%	40%
Action 6: Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques		
Objectif Opérationnel: Améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance du secteur		
Produit 6.2. : Le dispositif de suivi-évaluation de la politique nationale de l'eau est fonctionnel et permet le renseignement des indicateurs retenus y compris les indicateurs d'effet et d'impact ainsi que ceux liés aux aspects transversaux	51,43%	46,25%
Produit 6.3. : La qualité des indicateurs d'accès à l'eau et à l'assainissement s'améliore progressivement et les méthodes de calcul s'harmonisent avec l'INSD	0%	0%
Produit 6.4. : Le potentiel des TIC est exploité pour le suivi et la diffusion des données du secteur	0%	0%
Produit 6.5. : La fonctionnalité de la DGESS est renforcée et cette structure est reconnue comme une force de proposition pour l'amélioration de la qualité statistique des indicateurs et du renforcement de l'analyse prospective	50%	50%
Produit 6.6. : La politique nationale, les stratégies et instruments sectoriels sont continuellement adaptés en capitalisant les innovations et les leçons tirées de l'expérience	60%	60%
Total Action 6 :	32,29%	31,25%
Action 7 : Gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives		
Objectif opérationnel : Assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère		

Produits/Actions	Taux d'exécution physique des activités du 1er semestre	Taux d'avancement annuel des activités du programme 2018 (%)
Produit 7.1 : Le MEA dispose d'un schéma directeur informatique	71,43%	71,43%
Produit 7.2. : Les applications métier du MEA sont développées	33,3%	16,7%
Produit 7.3. : Toutes les structures du MEA sont connectées au réseau	0,0%	0,0%
Produit 7.5. : L'exploitation et la maintenance du système informatique du MEA sont assurées	100,0%	51,2%
Produit 7.8. : Toute la masse documentaire du MEA en attente est numérisée	53,3%	40,0%
Produit 7.9. : Le MEA dispose d'outils de gestion des archives	0,0%	0,0%
Total Action 7 :	43,02%	29,88%
Action 8 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau		
Objectif opérationnel : Assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement		
Total Action 8 :	-	-
Action 9 : Promotion du partenariat		
Objectif opérationnel : Améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur		
Produit 9.8. : Les ONG et associations respectent les modalités formelles de collaboration avec les institutions publiques sectorielles (municipalités, directions régionales, directions générales, etc.) et les mécanismes de suivi et contrôle sont mis en œuvre	0%	0%
Total Action 9 :	0%	0%
Total Programme 5 :	36,85%	30,95%

Source : DGESS, 2018

IV.2. Synthèse de l'exécution financière

L'état d'exécution financière est résumé dans le tableau suivant. Il ressort un taux d'exécution financière globale du semestre de 4,28% correspondant à un montant exécuté de **50,56 millions de francs CFA** sur un coût estimatif de **1 181,06 millions francs CFA**. Au regard de l'indisponibilité de certaines données financières, il convient de prendre des mesures pour le renseignement effectif des coûts financiers engagés dans l'exécution des activités programmées par chaque direction.

Tableau 8 : Synthèse de l'exécution financière par produit et par action

Produits/Actions	Coût estimatif (en millions de FCFA)	Montant engagé visé (en millions de FCFA)	Taux d'exécution financière (%)
PROGRAMME 5 : PILOTAGE ET SOUTIEN			
Objectif stratégique : Renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles du ministère			
Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère			
Objectif opérationnel : Améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur			
Produit 1.3 : Une cohérence/synergie est assurée dans la conception et la mise en œuvre des programmes de la politique de l'eau	58,00	0,00	0,00%
Produit 1.4 : La collaboration interministérielle et intra-ministérielle pour une mise en œuvre harmonieuse de la politique de l'eau s'est améliorée	146,28	14,57	9,96%
Produit 1.11 : Les outils et mécanismes de reddition des comptes pour les fonds transférés aux collectivités territoriales sont élaborés et mis en œuvre	11,00	0,91	8,25%
Total Action 1 :	430,56	27,85	6,47%
Action 2 : Gestion des ressources humaines			
Objectif opérationnel : Assurer une gestion efficiente, efficace et de qualité des ressources humaines du ministère			
Produit 2.1 : Un plan de développement et de gestion prévisionnelle de ressources humaines des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement est élaboré et mis en œuvre	246,00	6,91	2,81%
Total Action 2 :	246,00	6,91	2,81%
Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières			
Objectif opérationnel : Assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles			
Produit 3.3. : Les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation effective du guide du BPO sont renforcées	25,00	0,00	0%
Produit 3.5. : L'exécution budgétaire est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...) au niveau de la DMP et la DAF	3,50	3,50	100,00%
Total Action 3 :	28,50	3,50	12,28%
Action 4 : Gestion des marchés publics			
Objectif opérationnel : Assurer une gestion optimale des marchés publics			

Produits/Actions	Coût estimatif (en millions de FCFA)	Montant engagé visé (en millions de FCFA)	Taux d'exécution financière (%)
Produit 4.2. : L'exécution des plans de passation des marchés publics est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...) au niveau de la DMP	8,00	0,00	0,00%
Total Action 4 :	8,00	0,00	0,00%
Action 5 : Communication			
Objectif opérationnel : Améliorer la communication interne et externe			
Produit 5.1. : Un plan stratégique de communication est élaboré et mis en œuvre (communication sociale, communication intersectorielle et communication institutionnelle)	36,00	3,32	9,22%
Total Action 5 :	36,00	3,32	9,21%
Action 6: Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques			
Objectif Opérationnel: Améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance du secteur			
Produit 6.2. : Le dispositif de suivi-évaluation de la politique nationale de l'eau est fonctionnel et permet le renseignement des indicateurs retenus y compris les indicateurs d'effet et d'impact ainsi que ceux liés aux aspects transversaux	94,00	5,37	5,71%
Produit 6.3. : La qualité des indicateurs d'accès à l'eau et à l'assainissement s'améliore progressivement et les méthodes de calcul s'harmonisent avec l'INSD	10,00	0,00	0,00%
Produit 6.4. : Le potentiel des TIC est exploité pour le suivi et la diffusion des données du secteur	5,00	0,00	0,00%
Produit 6.5. : La fonctionnalité de la DGESS est renforcée et cette structure est reconnue comme une force de proposition pour l'amélioration de la qualité statistique des indicateurs et du renforcement de l'analyse prospective	28,00	0,00	0,00%
Produit 6.6. : La politique nationale, les stratégies et instruments sectoriels sont continuellement adaptés en capitalisant les innovations et les leçons tirées de l'expérience	35,00	3,42	9,76%
Total Action 6 :	172,00	8,78	5,11%
Action 7 : Gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives			
Objectif opérationnel : Assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère			

Produits/Actions	Coût estimatif (en millions de FCFA)	Montant engagé visé (en millions de FCFA)	Taux d'exécution financière (%)
Produit 7.1 : Le MEA dispose d'un schéma directeur informatique	15,00	0,00	0,00%
Produit 7.2. : Les applications métier du MEA sont développées	73,00	0,00	0,00%
Produit 7.3. : Toutes les structures du MEA sont connectées au réseau	80,00	0,00	0,00%
Produit 7.5. : L'exploitation et la maintenance du système informatique du MEA sont assurées	35,00	0,00	0,00%
Produit 7.8. : Toute la masse documentaire du MEA en attente est numérisée	7,00	0,20	2,86%
Produit 7.9. : Le MEA dispose d'outils de gestion des archives	20,00	0,00	0,00%
Total Action 7 :	230,00	0,20	0,09%
Action 8 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau			
Objectif opérationnel : Assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement			
Total Action 8 :			
Action 9 : Promotion du partenariat			
Objectif opérationnel : Améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur			
Produit 9.8. : Les ONG et associations respectent les modalités formelles de collaboration avec les institutions publiques sectorielles (municipalités, directions régionales, directions générales, etc.) et les mécanismes de suivi et contrôle sont mis en œuvre	15,00	0,00	0%
Total Action 9 :	30,00	0,00	0%
Total Programme 5 :	1181,06	50,56	4,28%

V. SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

La situation des indicateurs de performance retenus dans la mise en œuvre du programme se présente comme suit :

Tableau 9 : Situation des indicateurs du programme au 30 juin 2018

Objectif spécifique	Indicateurs	Cibles 2018	Réalisation à mi-parcours 2018	commentaires
OS 1 : Améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur	Proportion des cadres de concertation tenus dans les délais	90	100	Tous les cadres prévus pour être tenu au premier semestre ont été effectif.
	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des cadres de concertation	60	-	-
OS 2 Assurer une gestion efficiente, efficace et de qualité des ressources humaines du ministère	Taux de satisfaction des besoins en personnel des programmes	85	-	annuellement
OS 3 : Assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles	Taux d'exécution du budget	86	-	annuellement
OS4 : Assurer une gestion optimale des marchés publics	Taux d'exécution du Plan de passation des marchés (PPM)	90	-	-
OS 5 : Améliorer la communication interne et externe du secteur	Taux de couverture médiatique des activités	90	100	-
	Proportion d'outils produits et diffusés	-	-	annuellement
OS 6 : Améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance des programmes et capitalisation des données statistiques du secteur	Proportion de rapports de performance élaborés dans les délais	100	100	-
	Taux global de réalisation des résultats attendus du programme	85	-	annuellement
OS7 : Assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère	taux de satisfaction de la qualité du service informatique	80	-	annuellement
	taux de satisfaction de la gestion de la documentation et les archives du ministère	85	-	annuellement

Objectif spécifique	Indicateurs	Cibles 2018	Réalisation à mi-parcours 2018	commentaires
OS8 : Assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement	Taux de participation des femmes, hommes, jeunes et personnes âgées aux rencontres statutaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement	-	-	annuellement
OS9 : Améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur	Proportion des communes couvertes par un PPP pour le développement des services d'AEPA	-	-	annuellement
Objectif Stratégique : Renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles du ministère	Nombre d'emplois générés par le service public d'eau et d'assainissement	-	-	annuellement

Source : DGESS, 2018.

VI. SUIVI DES PROCEDURES DE DEVOLUTION DES MARCHES

Les marchés du programme pilotage et soutien sont au nombre de 41 et sont repartis entre la DGESS (08), la DAF (30) et la DSI (03). Au 31 mai 2018, seulement quatre (06) marchés sont lancés, soit un taux de lancement de 14,63%. Les taux par structures sont de 25%, 10% et 33,33%, respectivement pour la DGESS, la DAF et la DSI. Le tableau suivant présente la situation des marchés du programme au 31 mai 2018 par mode de passation.

Tableau 10 : Analyse du Plan de Passation des Marchés de 2018

Structure s	Mode de passation des marchés					Total de marchés inscrits dans le plan de passation	Etat d'exécution		
	Appels d'offres	Demande de prix	Manifestation d'intérêt +Demande de proposition	Demande de cotation	Entente directe		Lancés	Non lancés	Taux de lancement (%)
DGESS	2	3	1	1	1	8	2	6	25
DAF	7	11	5	4	3	30	3	27	10
DSI	0	1	0	1	1	3	1	2	33,33
Total	9	15	6	6	5	41	6	35	14,63

Source : revue à mi-parcours au 31 mai 2018, DMP-MEA.

VII. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Au total, quatre (04) recommandations issues des sessions des cadres de concertation (CNP et CSD) sont suivies au cours de cette année. Le bilan au 1^{er} semestre indique qu'aucune recommandation n'a connu une mise en œuvre entière. En effet, deux (02) recommandations sont en cours de réalisation et deux (02) non réalisées. La principale difficulté liée à la mise en œuvre des recommandations réside dans la responsabilisation des structures et l'insuffisance de ressources pour la mise en œuvre.

Tableau 11 : Mise en œuvre des recommandations issues du CNP et du CSD

Recommandations	Echéance de mise en œuvre	Etat de mise en œuvre	Structures responsables	Commentaires
Recommandation issue du Comité National de Pilotage (CNP)				
Réaliser un audit technique et financier des fonds transférés aux communes	Octobre 2017	non réalisée	DAF	Sa mise en œuvre est prévue pour le 2 nd semestre
Recommandations issues du cadre sectoriel de Dialogue «Environnement, Eau et Assainissement » CSD				
Organiser des cadres d'échange avec le secteur privé sur la qualité des ouvrages et le respect des délais.	décembre 2018	en cours	DMP	Un projet d'arrêté pour la mise en place d'un cadre de concertation entre le ministère et le secteur privé a été élaboré. Il s'agira de le valider de concert avec le secteur privé et le faire adopté. Ce cadre permettra d'échanger sur la qualité des ouvrages et le respect des délais. Par ailleurs, des rencontres d'échanges ont eu lieu en le Ministre de l'eau et les attributaires des marchés de 2017.
Mettre en conformité les cadres de pilotage et de dialogue du secteur (Comités d'Orientation, Comité de Revue, CNP ...) avec la nouvelle réglementation des Projets et Programmes	décembre 2018	en cours	DGESS	Conformément à la nouvelle réglementation des projets et programmes, les arrêtés portant création et organisation et fonctionnement des comités de revues (CR) des programmes budgétaires du MEA ont été signés. Les sessions à mi-parcours des différents CR ont été tenues au cours du mois de Juillet. Les arrêtés pour les autres ministères (MEEVCC et MUH) sont en cours de signature. En perspectives, il s'agira d'actualiser le document d'organisation des cadres de pilotage, de dialogue et de concertation du secteur « eau et assainissement ».
Elaborer une stratégie de mobilisations des financements de la Politique Sectorielle « Environnement, Eau et Assainissement ».	décembre 2018	non réalisé	DGESS (MEA/MEEVCC/ MUH)	les termes de références pour le recrutement du consultant sont en cours d'élaboration

Source : DGESS, 2018.

VIII. DIFFICULTES ET PROPOSITION DE SOLUTIONS

VIII.1. Difficultés

Les difficultés majeures rencontrées à mi-parcours dans la mise en œuvre des activités du programme sont entre autres:

- la régulation des crédits budgétaires a empêché le déblocage des lignes budgétaires et le lancement des marchés ;
- les mouvements sociaux au sein du Ministère en charge des finances ont entraîné des retards dans la mise en œuvre des activités liés au déblocage tardif des ressources financières ;
- l'absence de ressources financières dans la mise en œuvre de certaines activités liée au fait que la programmation n'a pas tenu compte des ressources effectivement allouées aux structures ;
- la faible mobilisation des ressources financières ;
- l'insuffisance des ressources humaines pour mener l'ensemble des activités ;
- faible synergie entre les structures de mise en œuvre du programme.

VIII.2. Proposition de solutions

En guise de solutions proposées pour une mise en œuvre réussie du programme, il s'agit :

- instaurer un cadre de concertation entre les responsables de mise en œuvre du programme et la DAF pour s'accorder sur la répartition des dotations de chaque structure avant la programmation des activités ;
- améliorer la communication inter-services pour une meilleure synergie des actions ;
- mettre en place un mécanisme pour faciliter la mobilisation des ressources externes afin de mener les activités ;
- s'assurer de la cohérence des programmations en lien avec le plan d'action du PGEA.

IX. PROGRAMMATION REVISEE

Au regard du faible niveau de réalisations financière et de la régulation budgétaire qui a touché plus de la moitié du budget du programme dans la loi de finance, la programmation initiale a été révisée. Le budget de la programmation est passé de 1 469,78 millions de F CFA à 989,25 millions de F CFA, soit une baisse de l'ordre de 32,69%. Cette **programmation révisée qui servira de base pour le bilan annuel 2018** est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 12 : Programmation révisée 2018 du programme pilotage et soutien

Activités à mener	Indicateurs	Programmation physique initiale	Programmation physique révisée 2018					Coût estimatif (en millions de FCFA)	Structure responsable
			T1	T2	T3	T4	TOTAL		
PROGRAMME 5 : PILOTAGE ET SOUTIEN									
Objectif stratégique : Renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles du ministère									
Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère									
Objectif opérationnel : Améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur									
Produit .1.1. : Un audit approfondi du dispositif institutionnel sectoriel est réalisé								165	
Réaliser l'audit institutionnel du Ministère	taux de réalisation	100%			60%	80%	80%	165	DGESS
Produit1.3 : Une cohérence/synergie est assurée dans la conception et la mise en œuvre des programmes de la politique de l'eau								17	
Elaborer trois (03) outils de pilotage des activités des structures	Nombre d'outils élaborés	3			3		3	4	
Contrôler et auditer les es structures d et la réalisation des activités du MEA	Nombre de session de contrôle et d'audit réalisés	-			X	X	-	PM	IGS
Suivre la mise en œuvre du PNDES/EA	Nombre de rapport de suivi	13	3	3	3	4	13	13	SG
Suivre la mise en œuvre des recommandations des instances	Nombre de rencontre de suivi	4	1	1	1	1	4	PM	SG
Produit 1.4 : La collaboration interministérielle et intra-ministérielle pour une mise en œuvre harmonieuse de la politique de l'eau s'est améliorée								68	
Tenir deux (02) sessions du comité d'orientation du programme (PGEA)	Nombre de sessions du CO tenus	4		1		1	2	6	DGESS

Activités à mener	Indicateurs	Programmation physique initiale	Programmation physique révisée 2018					Coût estimatif (en millions de FCFA)	Structure responsable
			T1	T2	T3	T4	TOTAL		
Organiser le CASEM	Nombre de CASEM tenus	2				1	1	10	DSEC/DGESS
Tenir les sessions du cadre sectoriel de dialogue EEA CSD-EEA	nombre de sessions	2	1		1		2	15	DSEC/DGESS
Suivre la mise en œuvre des recommandations issues des études, audits, missions de supervision, revue et assemblée des projets et programmes	nombre de rapport de suivi des recommandations	3		1	1	1	3	10	DCPP/DGESS
Suivre les relations de coopération avec les partenaires	nombre partenaires rencontrées	15	2	3	5	5	15	5	DCPP/DGESS
Tenir les sessions du Comité National de Pilotage de la Stratégie Nationale de l'Eau	Nombre de sessions du CNP tenues	2	1		1		2	12	DSEC/DGESS
Organiser la revue sectorielle des projets et programmes	Nombre de revue tenue	2			1		1	10	DCPP/DGESS
Produit 1.11 : Les outils et mécanismes de reddition des comptes pour les fonds transférés aux collectivités territoriales sont élaborés et mis en œuvre								9	
Elaborer un rapport de suivi des fonds transférées exercice 2017	nombre de rapport de suivi fonds transférés aux communes	1		1			1	6	DSEC/DGESS
Réaliser l'audit des fonds transféré aux communes	nombre de rapport élaboré	1				1	1	3	DGESS
Total Action 1 :								259,00	
Action 2 : Gestion des ressources humaines									
Objectif opérationnel : Assurer une gestion efficiente, efficace et de qualité des ressources humaines du ministère									
Produit 2.1 : Un plan de développement et de gestion prévisionnelle de ressources humaines des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement est élaboré et mis en œuvre								243,5	
Elaborer un plan de développement des ressources humaines (PDRH) du MEA	Taux d'élaboration du PDRH	80%		5%	20%	40%	40%	160	DRH
Elaborer un plan de formation 2018-2020	Taux d'élaboration du plan de formation	100%	30%	100%			100%	PM	DRH
Organiser le recrutement de 110 agents	Nombre d'agents recrutés	332			43	67	110	12	DRH
Mettre en œuvre le programme de formation 2018	Taux de mise en œuvre du plan de formation	100%			20%	50%	50%	21	DRH
Apurer les avancements de 2017 et antérieurs de 450 agents	nombre d'agents avancés	450		441	9		450	9	DRH
Créer et mettre à jour les dossiers individuels au profit des agents	Nombre d'agents disposant d'un dossier individuel	300		45	77	78	200	15	DRH

Activités à mener	Indicateurs	Programmation physique initiale	Programmation physique révisée 2018					Coût estimatif (en millions de FCFA)	Structure responsable
			T1	T2	T3	T4	TOTAL		
Mettre en place une mutuelle du personnel du MEA	nombre de mutuelle créée	1				1	1	7	DRH
Mener deux (02) activités de sensibilisation sur le VIH-SIDA et les IST	nombre d'activité de sensibilisation réalisé	2			1	1	2	4,5	
Elaborer l'avant-projet 2019 de dépenses du personnel	nombre de document d'avant-projet du budget élaboré où le volet dépenses de personnel est pris en compte	1		1			1	5	DRH
Elaborer deux (02) outils de gestion des ressources humaines	nombre d'outils élaboré	2			1	1	2	10	DRH
Total Action 2 :								243,50	
Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières									
Objectif opérationnel : Assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles									
Produit 3.2 : Les outils de programmation sont adaptés et opérationnalisés par rapport aux enjeux post 2015 (type de solution technologique, droits humains, espace géographique de programmation)									5
Elaborer l'avant-projet du budget programme 2019-2021 du MEA	Nombre de document de l'avant-projet du budget programme du MEA	1			1		1	5	DAF
Produit 3.3. : Les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation effective du Budget Programme sont renforcées									60
Former le personnel du MEA sur le Circuit Informatisé de la Dépense (CID)	nombre d'agents formés	60			30	30	60	25	DAF
Former le personnel du MEA sur le budget programme	nombre d'agents formés	80			40	40	80	35	DAF
Produit 3.5. : L'exécution budgétaire est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...) au niveau de la DMP et la DAF									6,5
Exécuter le Plan de déblocage de fonds 2018 du Ministère	Le taux d'exécution du PDF	90%			75%	90%	90%	PM	DAF
Elaborer le Plan de déblocage de fonds 2019 du Ministère	Nombre de plan de déblocage élaboré	1				1	1	3	DAF
Elaboré la revue à mi-parcours de l'exécution du budget	Nombre rapport de la revue à mi-parcours budgétaire	1		1			1	3,5	DAF
Produit 3.6. : La comptabilité matière est en place et opérationnelle dans les structures du secteur									2
Faire un inventaire-codification du patrimoine du MEA	Nombre d'inventaires des biens effectués	1			1		1	2	DAF
Mettre en œuvre de la comptabilité matière	Nombre de livre journal des immobilisations disponible	1				1	1	PM	DAF
Total Action 3 :								73,50	

Activités à mener	Indicateurs	Programmation physique initiale	Programmation physique révisée 2018					Coût estimatif (en millions de FCFA)	Structure responsable
			T1	T2	T3	T4	TOTAL		
Action 4 : Gestion des marchés publics									
Objectif opérationnel : Assurer une gestion optimale des marchés publics									
Produit 4.1. : Les capacités des acteurs des marchés publics sont renforcées								25	
Renforcer les capacités des agents en procédures de passation des marchés publics	Nombre d'agents Formés	100			50	50	100	25	DMP
Produit 4.2. : L'exécution des plans de passation des marchés publics est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...) au niveau de la DMP								12	
Elaborer et saisir le PPM 2019	Nombre de PPM élaboré à temps	1				1	1	4	DMP
Elaborer les Dossiers d'Appel à Concurrence (DAC)	Nombre de DAC élaborés	231	28	49	116	38	231	1,5	DMP
Proposer l'attribution des différents marchés aux prestataires	Nombre d'attribution de marchés proposés	262	14	45	150	53	262	5	DMP
Suivre l'exécution des marchés	Nombre de marchés suivi jusqu'à la notification d'attribution	262	14	45	150	53	262	1,5	DMP
Total Action 4 :								37,00	
Action 5 : Communication									
Objectif opérationnel : Améliorer la communication interne et externe									
Produit 5.1. : Un plan stratégique de communication est élaboré et mis en œuvre (communication sociale, communication intersectorielle et communication institutionnelle)								34	
Finaliser la stratégie de communication du MEA	Niveau d'élaboration de la stratégie de communication	50%		25%		25%	50%	20	DCPM
produire et diffuser le bulletin d'information du MEA	nombre de numéro produits et diffusés	4	1	1	1	1	4	4	DCPM
assurer la couverture médiatique des activités du Ministère	nombre d'activité couverte	10	2	3	2	3	10	10	DCPM
animer le site web du Ministère	Etat de mise à jour du site	4	1	1	1	1	4	PM	DCPM
Total Action 5 :								34,00	
Action 6: Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques									
Objectif Opérationnel: Améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance du secteur									
Produit 6.2. : Le dispositif de suivi-évaluation de la politique nationale de l'eau est fonctionnel et permet le renseignement des indicateurs retenus y compris les indicateurs d'effet et d'impact ainsi que ceux liés aux aspects transversaux								44,466	

Activités à mener	Indicateurs	Programmation physique initiale	Programmation physique révisée 2018					Coût estimatif (en millions de FCFA)	Structure responsable
			T1	T2	T3	T4	TOTAL		
Mettre en place et animer le comité de coordination nationale du dispositif intégré de suivi-évaluation	nombre de rencontres du comité tenu	1				1	1	PM	DSEC/DGESS
Elaborer le Manuel d'exécution du PGEA	Nombre de document élaboré	1				1	1	20	DGESS
Elaborer un rapport contenant des indicateurs DISE provenant des revues documentaires	Nombre de rapport élaboré	1				1	1	PM	DSEC/DGESS
Elaborer le document méthodologique pour le calcul des poids des activités du Ministère	Nombre de document élaboré	1			1		1	PM	DSEC/DGESS
Finaliser l'annuaire statistique 2016	Nombre de document élaboré	2			1		1	5	DSEC/DGESS
Elaborer l'annuaire statistique et le tableau de bord 2017	Nombre de document élaboré	0				2	2	7	DSEC/DGESS
Elaborer les rapports bilan du Ministère	Nombre de rapports élaborés	4	1	1	1	1	4	4	DSEC/DGESS
Elaborer le rapport annuel de performance 2017 du MEA	Nombre de rapport élaboré	1		1			1	0,972	DGESS
Elaborer le rapport bilan du Ministère, tranche fixe, tranches variables (PAPS-EA)	Nombre de rapport élaboré	1		1			1	2,494	DSEC/DGESS
Elaborer le rapport de la coopération du MEA	Nombre de rapport élaboré	1				1	1	5	DCPP/DGESS
Produit 6.5. : La fonctionnalité de la DGESS est renforcée et cette structure est reconnue comme une force de proposition pour l'amélioration de la qualité statistique des indicateurs et du renforcement de l'analyse prospective								40	
Elaborer le répertoire des projets et programmes	nombre de répertoire des projets et programmes produit	1	1				1	2	DCPP/DGESS
Elaborer la cartographie des projets et programmes	Nombre de cartographie des projets et programmes produit	1				1	1	10	DCPP/DGESS
Elaborer la cartographie des risques du programme PGEA	nombre de cartographie élaboré	1				1	1	8	DPPO/DGESS
Organiser des sessions de formation des points focaux de la DGESS	Nombre de session de formation	2			1	1	2	15	DPPO/DGESS

Activités à mener	Indicateurs	Programmation physique initiale	Programmation physique révisée 2018					Coût estimatif (en millions de FCFA)	Structure responsable
			T1	T2	T3	T4	TOTAL		
Organiser une journée de programmation du programme pilotage et soutien	Nombre de journée	1				1	1	5	DPP0/DGESS
Produit 6.6. : La politique nationale, les stratégies et instruments sectoriels sont continuellement adaptés en capitalisant les innovations et les leçons tirées de l'expérience								25	
Elaborer la Stratégie Nationale de l'Eau	Nombre de document de stratégie Nationale de l'eau finalisé	1			1		1	10	DPPO/DGESS
Elaborer le projet annuel de performance 2019-2021 du MEA	Nombre de document de projet annuel de performance 2019 du MEA élaboré	1			1		1	10	DPPO/DGESS
Elaborer le Plan d'action ministériel de la politique sectorielle EEA	Nombre de document de plan d'action	1			1		1	5	DPPO/DGESS
Total Action 6 :								109,47	
Action 7 : Gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives									
Objectif opérationnel : Assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère									
Produit 7.1 : Le MEA dispose d'un schéma directeur informatique								15	
Finaliser le Schéma Directeur Informatique du MEA	Taux d'élaboration du schéma directeur	100%		90%	100%		100%	15	DSI
Produit 7.2. : Les applications métier du MEA sont développées								29	
Développer le logiciel de gestion intégrée (base de données) des projets et programmes du MEA	Niveau de déploiement du logiciel de gestion des projets et programme du MEA	100%			75%	100%	100%	25	DSI
Développer l'application mobile de la stratégie nationale de l'eau et de ses cinq programmes	Niveau de développement l'application mobile de la stratégie nationale de l'eau et de ses cinq programmes	100%			60%	100%	100%	2	DSI
Développer l'application WEB et mobile pour le suivi des engagements du PNDES EA	niveau de déploiement de l'application WEB et mobile pour le suivi des engagements du PNDES EA	-			60%	100%	100%	2	DSI
Produit 7.3. : Toutes les structures du MEA sont connectées au réseau								32	
Réaliser le câblage et normaliser les réseaux locaux dans les structures du MEA	Nombre de structures ayant un réseaux local câblé et normalisé	5				4	4	32	DSI

Activités à mener	Indicateurs	Programmation physique initiale	Programmation physique révisée 2018					Coût estimatif (en millions de FCFA)	Structure responsable
			T1	T2	T3	T4	TOTAL		
Produit 7.5. : L'exploitation et la maintenance du système informatique du MEA sont assurées								37	
Assurer la maintenance du parc informatique du MEA	Nombre d'équipement dont la maintenance est effectuée	665	148	157	180	180	665	18	DSI
Déployer et rendre opérationnel le logiciel de gestion du courrier	nombre de déploiement du logiciel SICO	8	4	2	1	1	8	8	DSI
Déployer et rendre opérationnel le logiciel de gestion du parc informatique	Nombre d'inventaire du parc informatique réalisé avec le logiciel	2			1	1	2	7	DSI
Administrer le sous domaine de la messagerie gouvernementale du MEA	Nombre de sous domaine de messagerie administré	4	1	1	1	1	4	4	DSI
Assurer l'administrer du site web du ministère	nombre de sites WEB institutionnel du MEA administré	-			1	1	2	PM	DSI
Produit 7.6. : Les capacités du personnel pour l'usage optimal et sécurisé des TIC sont renforcées								35	
Former les cadres du ministère aux logiciels usuels récents	Nombre de cadres du ministère formés aux logiciels usuels récents	50				30	30	15	DSI
Former et sensibiliser le personnel du MEA en sécurité informatique	Nombre de membres du personnel du MEA sont formés en sécurité informatique	30				30	30	20	DSI
Produit 7.8. : Toute la masse documentaire du MEA en attente est numérisée								8	
Traiter toutes les archives du Cabinet, du Secrétariat General, de la DMP la DSI stockées à la DAD	proportion des archives traitée	100%			75%	100%	100%	7	DAD
Organiser une formation à l'endroit des responsables sur l'importance des Archives	Nombre de formation organisée	1				1	1	0,5	DAD
Produit 7.9. : Le MEA dispose d'outils de gestion des archives								10	
Elaborer et valider les outils de gestion des Archives avec la participation de tous les membres du réseau	Nombre d'outils mis en place	5			5		5	10	DAD
Total Action 7 :								165,50	
Action 8 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau									
Objectif opérationnel : Assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement									
Total Action 8 :								-	

Activités à mener	Indicateurs	Programmation physique initiale	Programmation physique révisée 2018					Coût estimatif (en millions de FCFA)	Structure responsable
			T1	T2	T3	T4	TOTAL		
Action 9 : Promotion du partenariat									
Objectif opérationnel : Améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur									
Produit 9.1. : Un cadre de dialogue spécifique entre le ministère en charge de l'eau et le secteur privé est établi et fonctionne									
Elaborer le répertoire des ONG/AD et Mettre en place un cadre concertation entre le ministère et les ONG et associations intervenant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement	nombre d'arrêtés	1			1		1	PM	DGESS
Produit 9.8. : Les ONG et associations respectent les modalités formelles de collaboration avec les institutions publiques sectorielles (municipalités, directions régionales, directions générales, etc.) et les mécanismes de suivi et contrôle sont mis en œuvre									67,28
Organiser deux colloques entre les principaux générateurs de connaissances dans les domaines prioritaires identifiés	nombre de colloques organisés	2			1	1	2	53,4	DGESS
Concevoir une application pour la cartographie des acteurs du secteur et assurer la mise à jour progressive des informations	nombre d'application développée	1			1		1	7	
assurer la veille, la compilation régulière et la dissémination des produits de capitalisation	nombre de produits disséminés	x		x	x	x	-	6,88	DGESS
Total Action 9 :									67,28
Total Programme									989,25

CONCLUSION

La mise en œuvre des activités du programme au 1^{er} semestre a permis d'engranger des acquis en dépit des difficultés rencontrées. Le taux d'exécution physique du programme est de 36,85% et celui de l'avancement annuel est de 30,95%. Ces faibles niveaux de réalisation sont liés entre autres à l'absence ou à l'insuffisance des ressources financières, à la régulation budgétaire et aux mouvements sociaux au sein du MINEFID.

En termes d'exécution financière, le taux du 1^{er} semestre s'élève à 4,28%. Ce faible taux peut s'expliquer par le fait que plusieurs activités exécutées n'ont pas engendré de coûts.

Au regard des difficultés rencontrées au cours du semestre et du contexte actuel, la programmation initiale a été révisée. Pour le reste de l'année, il s'avère nécessaire de prendre des mesures appropriées pour la réalisation des activités en vue d'atteindre des résultats satisfaisants.

ANNEXES

Annexe N° 1: Axes stratégiques du PGEA

OS1 : Améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur	OS2 : Assurer une gestion efficiente, efficace et de qualité des ressources humaines du ministère	OS3 : Assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles	OS4 : Assurer une gestion optimale des marchés publics	OS5 : Améliorer la communication interne et externe du secteur
R11 : Le pilotage et la coordination des actions du secteur se sont améliorées	R21 : La gestion des ressources humaines s'est améliorée	R31 : La gestion financière et matérielle s'est améliorée	R41 : La gestion de la commande publique est améliorée	R51 : La communication interne et externe du secteur est améliorée
<p>Action1 : Pilotage et coordination des actions du ministère</p> <p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un audit approfondi du dispositif institutionnel sectoriel est réalisé - Les recommandations de l'audit institutionnel sont mises en œuvre et se traduisent par une amélioration significative des performances sectorielles - Une cohérence/synergie est assurée dans la conception et la mise en œuvre des programmes 	<p>Action2 : Gestion des ressources humaines</p> <p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan de développement et de gestion prévisionnelle de ressources humaines des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement est élaboré et mis en œuvre - Un programme pour améliorer 	<p>Action3 : Gestion des ressources matérielles et financières</p> <p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une étude sur un mécanisme / dispositif pour la gestion de ressources financières allouées au secteur compatible avec les ambitions de post 2015 (transparence / traçabilité / efficacité / volume des investissements 	<p>Action4 : Gestion des marchés publics</p> <p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les capacités des acteurs des marchés publics sont renforcées - L'exécution des plans de passation des marchés publics est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...) au niveau de la 	<p>Action5 : Communication</p> <p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan stratégique de communication est élaboré et mis en œuvre (communication sociale, communication intersectorielle et communication institutionnelle) - La DCPM dispose des ressources humaines (effectifs et profils) et des ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie de communication (y compris la supervision et l'appui-conseil aux programmes

<p>de la politique de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - La collaboration interministérielle et intra-ministérielle pour une mise en œuvre harmonieuse de la politique de l'eau s'est améliorée - Une structure transversale en charge de la coordination des questions législatives et réglementaires est mise en place - Les services techniques déconcentrés sont capables d'apporter efficacement un appui-conseil aux collectivités territoriales pour le développement du service public d'eau et d'assainissement - Les services techniques déconcentrés (eau, santé, éducation) améliorent la synergie de leurs actions en direction des collectivités territoriales - Le transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités territoriales est intégralement réalisé en privilégiant l'apprentissage par 	<p>les capacités managériales des responsables est élaboré et mis en œuvre</p>	<p>et décentralisation) est réalisée, validée et ses recommandations mises en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils de programmation sont adaptés et opérationnalisés par rapport aux enjeux post 2015 (type de solution technologique, droits humains, espace géographique de programmation) - Les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation effective du guide du BPO sont renforcées - La pleine utilisation de l'outil de comptabilité analytique dans le suivi de l'exécution du BPO est assurée à travers l'amélioration des connaissances des 	<p>DMP</p>	<p>techniques et aux agences de l'eau)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le secteur eau et assainissement est officiellement reconnu et maintenu comme une priorité nationale
---	--	--	------------	---

<p>l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intercommunalité y compris les formes ad hoc/souples de mutualisation des moyens sont activement promues - L'allocation/arbitrage des ressources publiques respecte les attributions des collectivités territoriales et fait la promotion des principes de bonne gouvernance - Les outils et mécanismes de reddition des comptes pour les fonds transférés aux collectivités territoriales sont élaborés et mis en œuvre 		<p>responsables et des partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exécution budgétaire est améliorée en anticipant la planification (DAO, marchés...) au niveau de la DMP et la DAF - La comptabilité matière est en place et opérationnelle dans les structures du secteur - Les mécanismes de contrôle interne du ministère en charge de l'eau sont renforcés 		
--	--	--	--	--

<p>OS6 : Améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance des programmes et capitalisation des données statistiques du secteur</p>	<p>OS7 : Assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère</p>	<p>OS8 : Assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement</p>	<p>OS9 : Améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur</p>
<p>R61 : La planification, le suivi-évaluation et la capitalisation des actions du secteur se sont améliorées</p>	<p>R71 : La gestion des systèmes d'informations, la conservation des archives et la documentation se sont améliorées</p>	<p>R81 : La prise en compte effective du genre et des droits humains dans les actions du secteur eau et assainissement est effective</p>	<p>R91 : L'environnement d'intervention des acteurs du secteur s'est amélioré</p>
<p>Action6 : Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques</p> <p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un manuel de suivi-évaluation intégré des programmes de la politique nationale de l'eau est élaboré - Le dispositif de suivi-évaluation de la politique nationale de l'eau est fonctionnel et permet le renseignement des indicateurs retenus y compris les indicateurs d'effet et d'impact ainsi que ceux liés aux aspects transversaux - La qualité des indicateurs d'accès à l'eau et à 	<p>Action7 : Gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives</p> <p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le MEA dispose d'un schéma informatique directeur - Les applications métier du MEA sont développées - Toutes les structures du MEA sont connectées au réseau -Le plan d'équipement du parc informatique du MEA est élaboré et mis en œuvre -L'exploitation est la maintenance du système informatique du MEA sont 	<p>Action 8 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau</p> <p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le document de stratégie pour la promotion du Genre et des Droits humains dans le secteur de l'eau est élaboré et mis en œuvre - Des actions de veille citoyenne, de contrôle citoyen de l'action publique, d'interpellations des autorités publiques et de revendication sont promues - La DGESS dispose des 	<p>Action 9 : Promotion du partenariat</p> <p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un cadre de dialogue spécifique entre le ministère en charge de l'eau et le secteur privé est établi et fonctionne -La procédure d'agrément des bureaux d'études et des entreprises est plus rigoureuse et un mécanisme d'audit / suivi est mis en place - Les initiatives des collectifs professionnels du secteur privé sont accompagnées -Une étude d'identification des leviers de la promotion du PPP pour le développement des

<p>OS6 : Améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance des programmes et capitalisation des données statistiques du secteur</p>	<p>OS7 : Assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère</p>	<p>OS8 : Assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement</p>	<p>OS9 : Améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur</p>
<p>l'assainissement s'améliore progressivement et les méthodes de calcul s'harmonisent avec l'INSD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le potentiel des TIC est exploité pour le suivi et la diffusion des données du secteur - La fonctionnalité de la DGESS est renforcée et cette structure est reconnue comme une force de proposition pour l'amélioration de la qualité statistique des indicateurs et du renforcement de l'analyse prospective - La politique nationale, les stratégies et instruments sectoriels sont continuellement adaptés en capitalisant les innovations et les leçons tirées de l'expérience 	<p>assurées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les capacités du personnel pour l'usage optimal et sécurisé des TIC sont renforcées, - Le MEA dispose d'un réseau d'archivage et de documentation - Toute la masse documentaire du MEA en attente est numérisée -Le MEA dispose d'outils de gestion des archives 	<p>ressources humaines (effectifs et profils) et des ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie Genre et Droits Humains</p> <ul style="list-style-type: none"> - La DRH dispose des outils et moyens pour la promotion du Genre au sein Ministère chargé de l'eau 	<p>services eau et assainissement est réalisée</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les recommandations de l'étude PPP sont mises en œuvre et suivies -Une plate-forme OSC-Ministère en charge de l'eau est opérationnelle et efficace -Les capacités et compétences nécessaires aux ONG affiliées au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement sont renforcées - Les ONG et associations respectent les modalités formelles de collaboration avec les institutions publiques sectorielles (municipalités, directions régionales, directions générales, etc.) et les mécanismes de suivi et contrôle sont mis en œuvre - Les ONG et associations affiliées

<p>OS6 : Améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance des programmes et capitalisation des données statistiques du secteur</p>	<p>OS7 : Assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère</p>	<p>OS8 : Assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement</p>	<p>OS9 : Améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur</p>
			<p>au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement contribuent au développement des services et assurent la veille et le contrôle citoyen et la pression citoyenne sur les autorités publiques (pour le Genre, les Droits humains, la reconnaissance des enjeux du secteur par les autorités politiques, etc.)</p> <p>-La matrice d'arbitrage basée sur le nombre de personnes restant sans accès à l'eau et à l'assainissement pour réduire les disparités entre communes est systématiquement appliquée</p>

Source : Document de programme du PGEA, janvier 2018.

Annexe N° 2: Cadre de mesure de la performance du PGEA

OBJECTIF SPECIFIQUE	INDICATEURS	CODE DISE	Réalizations		Cibles		
			2016	2017	2018	2019	2020
OS 1 : Améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur	Proportion des cadres de concertation tenus dans les délais	2A1	85	90	90	95	95
	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des cadres de concertation	2A1bis	50	53,44	60	65	70
OS 2 Assurer une gestion efficiente, efficace et de qualité des ressources humaines du ministère	Taux de satisfaction des besoins en personnel des programmes	4A2	65	83,22	85	90	90
OS 3 : Assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles	Taux d'exécution du budget	2A4	80	89,15	86	89	90
OS4 : Assurer une gestion optimale des marchés publics	Taux d'exécution du Plan de passation des marchés (PPM)		90	92,38	90	95	95
OS 5 : Améliorer la communication interne et externe du secteur	Taux de couverture médiatique des activités	2A2	70	90	90	95	95
	Proportion d'outils produits et diffusés		ND	-	-	-	-
OS 6 : Améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance des programmes et capitalisation des données statistiques du secteur	Proportion de rapports de performance élaborés dans les délais	1A1	100	100	100	100	100
	Taux global de réalisation des résultats attendus du programme	1A2	85	83,12	85	85	90
OS7 : Assurer la gestion des systèmes d'information, la documentation et les archives du ministère	taux de satisfaction de la qualité du service informatique	-	65	71	80	82	85
	taux de satisfaction de la gestion de la documentation et les archives du ministère	-	60	70	80	82	85

OBJECTIF SPECIFIQUE	INDICATEURS	CODE DISE	Réalizations		Cibles		
			2016	2017	2018	2019	2020
OS8 : Assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement	Taux de participation des femmes, hommes, jeunes et personnes âgées aux rencontres statutaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement	-	ND	-	-	-	-
OS9 : Améliorer l'environnement d'intervention des acteurs du secteur	Proportion des communes couvertes par un PPP pour le développement des services d'AEPA	-	ND	-	-	-	-
Objectif Stratégique : Renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles du ministère	Nombre d'emplois générés par le service public d'eau et d'assainissement	5A1	ND	-	-	-	-

Source : Document du DISE, Aout 2017 et Document du PGEA, janvier 2018

Annexe N° 3: Programmation des principales actions/activités du programme 2016-2020

N°	Actions/Activités	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
1.	Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère						
1.1	Réaliser un audit approfondi du dispositif institutionnel sectoriel	audit			X		
1.2	Mettre en œuvre les recommandations de l'audit du dispositif institutionnel	pourcentage			X	X	X
1.3	Renforcer les capacités des services techniques déconcentrés pour améliorer leurs prestations d'appui - conseil et suivre l'application des protocoles de collaboration inter services	session	X	X	X	X	X
1.4	Assurer une tenue régulière des cades de concertation et de pilotage de la politique	rencontres	X	X	X	X	X
1.5	Assurer la cohérence/synergie des actions des services techniques déconcentrés en direction des collectivités territoriales	rencontre		X	X		
1.6	Réaliser le transfert effectif des compétences et de ressources aux collectivités territoriales	Millions de FCFA	X	X	X	X	X
1.7	Promouvoir l'intercommunalité et les formes ad hoc de mutualisation		X		X	X	X
1.8	Assurer le respect des attributions des collectivités territoriales dans l'allocation et l'arbitrage des ressources publiques		X	X	X		
1.9	Elaborer et mettre en œuvre les mécanismes de reddition des comptes des fonds transférés	Outils	X				
1.10	Renforcer et mettre en œuvre les mécanismes de contrôle interne du ministère en charge de l'eau		X	X	X	X	X
2.	Action 2 : Gestion des ressources humaines						
2.1	Elaborer et mettre en œuvre le plan de développement et de gestion prévisionnelle des ressources humaines des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement	PDRH		X	X	X	X
2.2	Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités managériales des responsables de l'administration	programme		X	X	X	X
2.3	Former les agents du ministère sur le Budget programme	sessions		X	X	X	X

N°	Actions/Activités	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
3.	Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières						
3.1	Renforcer les capacités des acteurs pour l'opérationnalisation du guide BPO communal	sessions	X	X	X	X	X
3.2	Améliorer les connaissances des responsables et des partenaires pour la pleine utilisation de l'outil de comptabilité analytique dans le suivi de l'exécution du BPO	sessions	X	X	X	X	X
3.3	Mettre en œuvre la comptabilité matière			X	X	X	X
3.4	Réaliser l'étude sur un nouveau mécanisme pour la gestion de ressources financières allouées au secteur	Nombre d'étude	X	X	X	X	
3.5	Adapter et opérationnaliser les outils de programmation aux enjeux post 2015	Outils opérationnels	X				
3.6	Appliquer systématiquement la matrice d'arbitrage communal sur l'accès aux services		X	X	X	X	X
3.7	Elaborer le budget programme du ministère	Document	X	X	X	X	X
3.8	Apporter un appui-conseil en gestion aux services, programmes et projets du ministère	Appui conseil		X	X	X	X
4.	Action 4 : Gestion des marchés publics						
4.1	Superviser/Contrôler l'anticipation de la planification des DAO et marchés publics au niveau de la DMP, de la DAF et des structures techniques afin d'améliorer l'exécution budgétaire des programmes		X	X	X	X	X
4.2	Elaborer les plans de passation des marchés publics (PPM)	PPM	x	x	x	x	x
4.3	Mettre en œuvre le PPM	Taux	x	x	x	x	x
5.	Action 5 : Communication						
5.1	Elaborer la stratégie de communication du MEA et son plan d'action	Document		X	X		
5.2	Mettre en œuvre le plan d'action de la stratégie	Taux			X	X	X
6.	Action 6 : Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques						
6.1	Elaborer le manuel de suivi-évaluation intégré des programmes de la politique nationale de l'eau	manuel	X				
6.2	Mettre en œuvre le dispositif de suivi-évaluation intégré des programmes	Taux	X				

N°	Actions/Activités	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
	de la politique nationale de l'eau						
6.3	Etudier la faisabilité et mettre en œuvre les modalités de valorisation des TIC pour le suivi et la diffusion des données du secteur de l'eau et de l'assainissement	Etudes		X	X	X	X
6.4	Renforcer ou mobiliser les compétences requises (effectifs et profils) au niveau de la DGESS pour les opérations de suivi-évaluation sectoriel		X	X	X	X	X
6.5	Structurer et mettre en œuvre les processus d'amélioration régulière de la politique nationale, des stratégies et instruments du secteur à travers la capitalisation des expériences en collaboration avec tous les professionnels du secteur		X	X	X	X	X
6.6	Assurer la cohérence/synergie de la mise en œuvre des programmes sectoriels		X	X	X	X	X
6.7	Développer et mettre en œuvre les activités pertinentes pour ériger et maintenir l'eau et l'assainissement comme une priorité nationale de développement			X	X	X	X
6.8	Organiser deux sessions de formation des points focaux de la DGESS	Nombre	X	X	X	X	X
6.9	Organiser des journées de programmation du programme pilotage et soutien	Nombre	X	X	X	X	X
6.10	Elaborer le plan d'action prioritaire année N et N+2 du MEA		X	X	X	X	X
6.11	Elaborer le document de la programmation annuel du MEA	Nombre	X	X	X	X	X
6.12	Organiser l'assemblée sectorielle des projets et programmes	Nombre		X		X	
6.13	Assurer la mise en œuvre des recommandations des revues et/ou assemblées sectorielles des projets et programmes	Taux			X	X	X
6.14	Coordonner les actions de coopération dans le secteur et assurer un suivi des accords de coopération	Nombre			X	X	X
6.15	Assurer un suivi régulier des projets et programmes	Nombre			X	X	X
6.16	Elaborer le Plan Annuel de Performance du MEA	Nombre	X	X	X	X	X
6.17	Organiser la revue sectorielle des projets et programmes	Nombre		X	X		X
7.	Action 7 : Gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives						

N°	Actions/Activités	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
7.1	Elaborer le Schéma Directeur Informatique du MEA	schéma	X				
7.2	Conception et développement des applications métier (logiciel/bases de données)	Application métier		X	X	X	X
7.3	Déployer la connectivité réseau dans les structures du MEA	structures connectées		X	X	X	X
7.4	Elaborer et mettre en Œuvre un plan d'équipement du parc informatique du MEA	Taux d'équipement des structures		X	X	X	X
7.5	Assurer l'exploitation et la maintenance du système informatique du ministère	Nombre de suivi		X	X	X	X
7.6	Renforcer les capacités du personnel pour l'usage optimal et sécurisé des TIC	session de formation		X	X	X	X
7.7	Mettre en place et opérationnaliser un réseau d'archives et de documentation du MEA	taux		X	X	X	X
7.8	Traiter et numériser la masse documentaire en attente	Taux			X	X	X
7.9	Elaborer et actualiser des outils de gestion des archives du MEA	Outils			X	X	X
7.10	Renforcer la connaissance des agents à travers les formations	Sessions de formation			X	X	X
7.11	Recycler la masse documentaire	proportion			X	X	X
8.	Action 8 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau						
8.1	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie pour la promotion du Genre et des Droits Humains	document	X	X	X	X	X
8.2	Former les agents du MEA sur le concept genre et des droits humains et veiller à la prise en compte de ces thématiques dans les stratégies et plans d'actions	sessions	X	X	X	X	X
8.3	Mettre à la disposition de la DRH du Ministère chargé de l'eau, les outils et moyens nécessaires à la promotion du Genre dans la gestion et le développement du personnel du ministère.	Agents recrutés		X	X	X	X
		Montant alloué		X	X	X	X
9.	Action 9 : Promotion du partenariat						

N°	Actions/Activités	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
9.1	Etablir et animer un cadre de dialogue spécifique entre le ministère en charge de l'eau et les opérateurs privés du secteur	Cadre opérationnalisé	X	X	X		X
9.2	Etablir et appliquer des procédures plus rigoureuses d'agrément des opérateurs privés assorti d'un mécanisme de suivi et d'audit régulier	nombre	X	X	X	X	X
9.3	Développer et mettre en œuvre des mécanismes d'appui aux initiatives des collectifs d'opérateurs privés du secteur visant leur structuration et l'amélioration de leurs performances	nombre		X			
9.4	Réaliser l'étude pour identifier les leviers de promotion du PPP	études réalisées	X	X		X	X
9.5	Mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur les leviers de promotion du PPP	Taux de mise en œuvre	X	X	X	X	X
9.6	Etablir et animer une plateforme de concertation et d'échange entre le Ministère chargé de l'eau et les OSC du secteur	plate-forme	X	X	X	X	X
9.7	Elaborer et mettre en œuvre les mécanismes pour le renforcement des capacités des ONG affiliées au ministère en charge de l'eau	session	X	X	X	X	X
9.8	Elaborer et contrôler le respect des modalités et procédures de collaboration entre les OSC et les institutions publiques sectorielles	suivi-contrôle	X	X	X	X	X
9.9	Elaborer et mettre en œuvre les mécanismes de financement des OSC pour le développement des services et la veille et le contrôle citoyens	suivi-contrôle					

Source : Tiré du tableau intitulé « Tableau 2 : Liste des actions et activités », du plan d'action PGEA (2016-2020), janvier 2018.

Annexe N° 4: Montants des fonds transférés aux communes par le MEA, exercice 2018 pour l'AEP

N°	REGIONS	PROVINCES	COMMUNES	Nombre de forages	Développement	Analyse de l'eau	Pose de la pompe et margelle	Contrôle	Super structure	Total
1	BOUCLE DU MOUHOUN	BALE	PA	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
2	BOUCLE DU MOUHOUN	BALE	SIBY	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
3	BOUCLE DU MOUHOUN	BALE	YAH0	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
4	BOUCLE DU MOUHOUN	BANWA	SANABA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
5	BOUCLE DU MOUHOUN	BANWA	SOLENZO	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
6	BOUCLE DU MOUHOUN	BANWA	TANSILA	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
7	BOUCLE DU MOUHOUN	KOSSI	BARANI	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
8	BOUCLE DU MOUHOUN	KOSSI	BOMBOROKUY	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
9	BOUCLE DU MOUHOUN	KOSSI	DOKUY	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
10	BOUCLE DU MOUHOUN	KOSSI	DOUMBALA	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
11	BOUCLE DU MOUHOUN	KOSSI	NOUNA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
12	BOUCLE DU MOUHOUN	KOSSI	SONO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
13	BOUCLE DU MOUHOUN	MOUHOUN	DEDOUGOU	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
14	BOUCLE DU MOUHOUN	NAYALA	GOSSINA	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
15	BOUCLE DU MOUHOUN	NAYALA	KOUGNY	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
16	BOUCLE DU MOUHOUN	NAYALA	TOMA	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
17	BOUCLE DU MOUHOUN	NAYALA	YE	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
18	BOUCLE DU MOUHOUN	SOUROU	KASSOUM	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000

N°	REGIONS	PROVINCES	COMMUNES	Nombre de forages	Développement	Analyse de l'eau	Pose de la pompe et margelle	Contrôle	Super structure	Total
19	BOUCLE DU MOUHOUN	SOUROU	KIEMBARA	5	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	12 500 000
20	BOUCLE DU MOUHOUN	SOUROU	LANKOUÉ	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
21	BOUCLE DU MOUHOUN	SOUROU	TOENI	9	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	22 500 000
22	BOUCLE DU MOUHOUN	SOUROU	TOUGAN	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
23	CASCADES	COMOE	BANFORA	5	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	12 500 000
24	CASCADES	COMOE	MANGODARA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
25	CASCADES	LERABA	LOUMANA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
26	CASCADES	LERABA	WOLONKOTO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
27	CENTRE	KADIOGO	KOUBRI	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
28	CENTRE-EST	BOULGOU	BOUSSOUMA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
29	CENTRE-EST	KOULPELOGO	SANGA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
30	CENTRE-NORD	BAM	ROLLO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
31	CENTRE-NORD	NAMENTENGA	BOULSA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
32	CENTRE-NORD	NAMENTENGA	DARGO	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
33	CENTRE-NORD	NAMENTENGA	TOUGOURI	5	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	12 500 000
34	CENTRE-NORD	SANMATENGA	BARSALOGHO	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
35	CENTRE-NORD	SANMATENGA	BOUSSOUMA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
36	CENTRE-NORD	SANMATENGA	DABLO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
37	CENTRE-NORD	SANMATENGA	KORSIMORO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
38	CENTRE-NORD	SANMATENGA	NAMISSIGUIMA	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
39	CENTRE-NORD	SANMATENGA	PISSILA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000

N°	REGIONS	PROVINCES	COMMUNES	Nombre de forages	Développement	Analyse de l'eau	Pose de la pompe et margelle	Contrôle	Super structure	Total
40	CENTRE-OUEST	BOULKIEMDE	KINDI	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
41	CENTRE-OUEST	BOULKIEMDE	KOKOLOGHO	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
42	CENTRE-OUEST	BOULKIEMDE	KOUDOUGOU	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
43	CENTRE-OUEST	BOULKIEMDE	NANORO	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
44	CENTRE-OUEST	BOULKIEMDE	SABOU	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
45	CENTRE-OUEST	SANGUIE	DIDYR	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
46	CENTRE-OUEST	SANGUIE	GODYR	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
47	CENTRE-OUEST	SANGUIE	POUNI	7	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	17 500 000
48	CENTRE-OUEST	SANGUIE	TENADO	7	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	17 500 000
49	CENTRE-OUEST	SISSILI	BIEHA	5	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	12 500 000
50	CENTRE-OUEST	SISSILI	BOURA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
51	CENTRE-OUEST	SISSILI	LEO	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
52	CENTRE-OUEST	SISSILI	TO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
53	CENTRE-OUEST	ZIRO	BOUGNOUNOU	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
54	CENTRE-OUEST	ZIRO	CASSOU	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
55	CENTRE-OUEST	ZIRO	SAPOUY	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
56	CENTRE-SUD	BAZEGA	DOULOUGOU	5	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	12 500 000
57	CENTRE-SUD	BAZEGA	IPELCE	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
58	CENTRE-SUD	BAZEGA	KAYAO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
59	CENTRE-SUD	BAZEGA	KOMBISSIRI	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
60	CENTRE-SUD	BAZEGA	SAPONE	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000

N°	REGIONS	PROVINCES	COMMUNES	Nombre de forages	Développement	Analyse de l'eau	Pose de la pompe et margelle	Contrôle	Super structure	Total
61	CENTRE-SUD	BAZEGA	TOECE	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
62	CENTRE-SUD	NAHOURI	GUIARO	5	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	12 500 000
63	CENTRE-SUD	ZOUNDWEOGO	BERE	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
64	EST	GNAGNA	MANI	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
65	EST	GNAGNA	PIELA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
66	EST	GOURMA	TIBGA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
67	EST	KOMPIENGA	MADJOARI	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
68	HAUTS-BASSINS	HOUET	KOUNDOUGOU	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
69	HAUTS-BASSINS	HOUET	LENA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
70	HAUTS-BASSINS	HOUET	SATIRI	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
71	HAUTS-BASSINS	KENEDOUGOU	DJIGOUERA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
72	HAUTS-BASSINS	KENEDOUGOU	KANGALA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
73	HAUTS-BASSINS	KENEDOUGOU	SAMOGOHIRI	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
74	HAUTS-BASSINS	TUY	FOUNZAN	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
75	HAUTS-BASSINS	TUY	HOUNDE	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
76	HAUTS-BASSINS	TUY	KOUMBIA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
77	NORD	LOROUM	BANH	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
78	NORD	LOROUM	SOLLE	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
79	NORD	LOROUM	TITAO	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
80	NORD	PASSORE	BAGARE	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000

N°	REGIONS	PROVINCES	COMMUNES	Nombre de forages	Développement	Analyse de l'eau	Pose de la pompe et margelle	Contrôle	Super structure	Total
81	NORD	PASSORE	PILIMPIKOU	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
82	NORD	PASSORE	YAKO	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
83	NORD	YATENGA	BARGA	5	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	12 500 000
84	NORD	YATENGA	KAIN	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
85	NORD	YATENGA	KALSAKA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
86	NORD	YATENGA	NAMISSIGUIMA	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
87	NORD	YATENGA	OULA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
88	NORD	YATENGA	RAMBO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
89	NORD	YATENGA	SEGUENEGA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
90	NORD	YATENGA	THIOU	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
91	NORD	YATENGA	ZOGORE	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
92	NORD	ZONDOMA	BOUSSOU	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
93	NORD	ZONDOMA	GOURCY	10	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	25 000 000
94	PLATEAU CENTRAL	GANZOURGOU	BOUDRY	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
95	PLATEAU CENTRAL	GANZOURGOU	MOGTEDO	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
96	PLATEAU CENTRAL	KOURWEOGO	SOURGOUBILA	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
97	SAHEL	OULDALAN	DEOU	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
98	SAHEL	SENO	BANI	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
99	SAHEL	SENO	DORI	7	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	17 500 000
100	SAHEL	SENO	FALAGOUNTOU	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
101	SAHEL	SENO	SAMPELGA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000

N°	REGIONS	PROVINCES	COMMUNES	Nombre de forages	Développement	Analyse de l'eau	Pose de la pompe et margelle	Contrôle	Super structure	Total
102	SAHEL	SOUM	BARABOULE	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
103	SAHEL	SOUM	DIGUEL	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
104	SAHEL	SOUM	DJIBO	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
105	SAHEL	SOUM	KELBO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
106	SAHEL	SOUM	POBE-MENGAO	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
107	SAHEL	YAGHA	BOUNDORE	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
108	SAHEL	YAGHA	MANSILA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
109	SAHEL	YAGHA	SEBBA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
110	SAHEL	YAGHA	SOLHAN	4	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	10 000 000
111	SAHEL	YAGHA	TANKOUGOUNADIE	5	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	12 500 000
112	SAHEL	YAGHA	TITABE	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
113	SUD-OUEST	BOUGOURIBA	DIEBOUGOU	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
114	SUD-OUEST	BOUGOURIBA	IOLONIORO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
115	SUD-OUEST	IOBA	DANO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
116	SUD-OUEST	IOBA	NIEGO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
117	SUD-OUEST	IOBA	ORONKUA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
118	SUD-OUEST	IOBA	OUESSA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
119	SUD-OUEST	NOUMBIEL	MIDEBDO	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
120	SUD-OUEST	PONI	BOUSSERA	3	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	7 500 000
121	SUD-OUEST	PONI	GAOUA	6	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	15 000 000
122	SUD-OUEST	PONI	LOROPENI	5	350 000	100 000	1 100 000	200 000	750 000	12 500 000

Annexe N° 5: Montants des fonds transférés aux communes par le MEA, exercice 2018 pour l'AEUE

Région	Province	Commune	Supervision par le Maître d'ouvrage	IEC/Suivi Contrôle	Nombre de latrines	Coût maximum par latrines	Montant à transférer par commune
Boucle du Mouhoun	Nayala	Gossina	500 000	7 000 000	675	100 000	75 000 000
	Sourou	Kiembara	500 000	7 000 000	675	100 000	75 000 000
Centre	Kadiogo	Konki-Ipala	500 000	7 000 000	675	100 000	75 000 000
		Komsilga	500 000	7 000 000	675	100 000	75 000 000
Centre - Est	Boulougou	Beguédo	500 000	7 000 000	675	100 000	75 000 000
	Kouritenga	Gounghin	500 000	7 000 000	675	100 000	75 000 000
Centre - Ouest	Sanguié	Réo	500 000	4 500 000	450	100 000	50 000 000
	Ziro	Bognounou	500 000	4 500 000	450	100 000	50 000 000
Centre - Sud	Bazèga	Bindé	500 000	5 500 000	540	100 000	60 000 000
	Zounwéogo	Toécé	500 000	5 500 000	540	100 000	60 000 000
Hauts - Bassins	Houet	Padema	500 000	4 500 000	450	100 000	50 000 000
	Tuy	Koti	500 000	4 500 000	450	100 000	50 000 000
Sahel	Séno	Seytenga	500 000	7 000 000	675	100 000	75 000 000
	Soum	Kelbo	500 000	7 000 000	675	100 000	75 000 000
Total			7 000 000	85 000 000	8280		920 000 000